

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS «BLUE CHIP»
(418) 652-8011 / 1-800-463-8317
9.00%*
6 ans, garanti
10000\$ minimum
Exigible 100% au R.E.E.R. sans frais
*Taux sujet à changement

LE SOLEIL

Cours de natation



Début des cours: 27 mars
Québec Natation
687-4045

JEUDI 16 MARS 1995

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, N° 77
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50
T.P.S. 0,24
T.V.Q. 0,24 3,98

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.
FLORIDE 1,90\$ US

50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

LE SPORT

Le Canadien explose contre les Penguins

Le Canadien l'a emporté 8-5 face aux Penguins de Pittsburgh, hier soir, au Forum, grâce à sa meilleure production offensive de la saison. **S-4**

LE CANADA

L'ex-premier ministre de la N.-É. accusé de viol



La GRC a porté 16 accusations contre l'ex-premier ministre Gerry Regan de la Nouvelle-Écosse, y compris celles de viol et d'enlèvement, pour des incidents qui remonteraient jusqu'à 1956. **A-2**

Trêve dans la guerre du turbot

Le Canada et l'UE ont annoncé une trêve dans la guerre du turbot après qu'Ottawa eut autorisé le chalutier espagnol Estai à quitter le port de Saint-Jean. **A-3**

LE QUÉBEC

La SRC coupe le quart de l'effectif français

Sur les coupes de 350 millions \$ pour tout le réseau SRC-CBC, la part de la télévision française sera de 60 millions \$. Cela signifie la perte de 750 emplois. **A-3**

L'ÉCONOMIE



C'est la ruée vers le nouveau Réno-Dépôt

Une véritable fièvre s'est emparée des consommateurs québécois qui ont pris d'assaut hier le premier magasin-entrepôt de rénovation de la région. **B-8**

LES ARTS

Front commun contre la directrice de l'OSQ

Les employés de l'administration ont joint leur voix à celle des musiciens, hier, pour dénoncer la directrice de l'Orchestre symphonique de Québec. **C-1**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-7
Arts	C-1 et C-2
Bridge	C-7
Décès	C-7 et C-8
DEDUCTO	C-4
Économie	B-5 à B-8
Éditorial	A-14
Horoscope	C-7
Le Monde	B-3
Michel David	A-14
Où aller à Québec	B-2
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-4

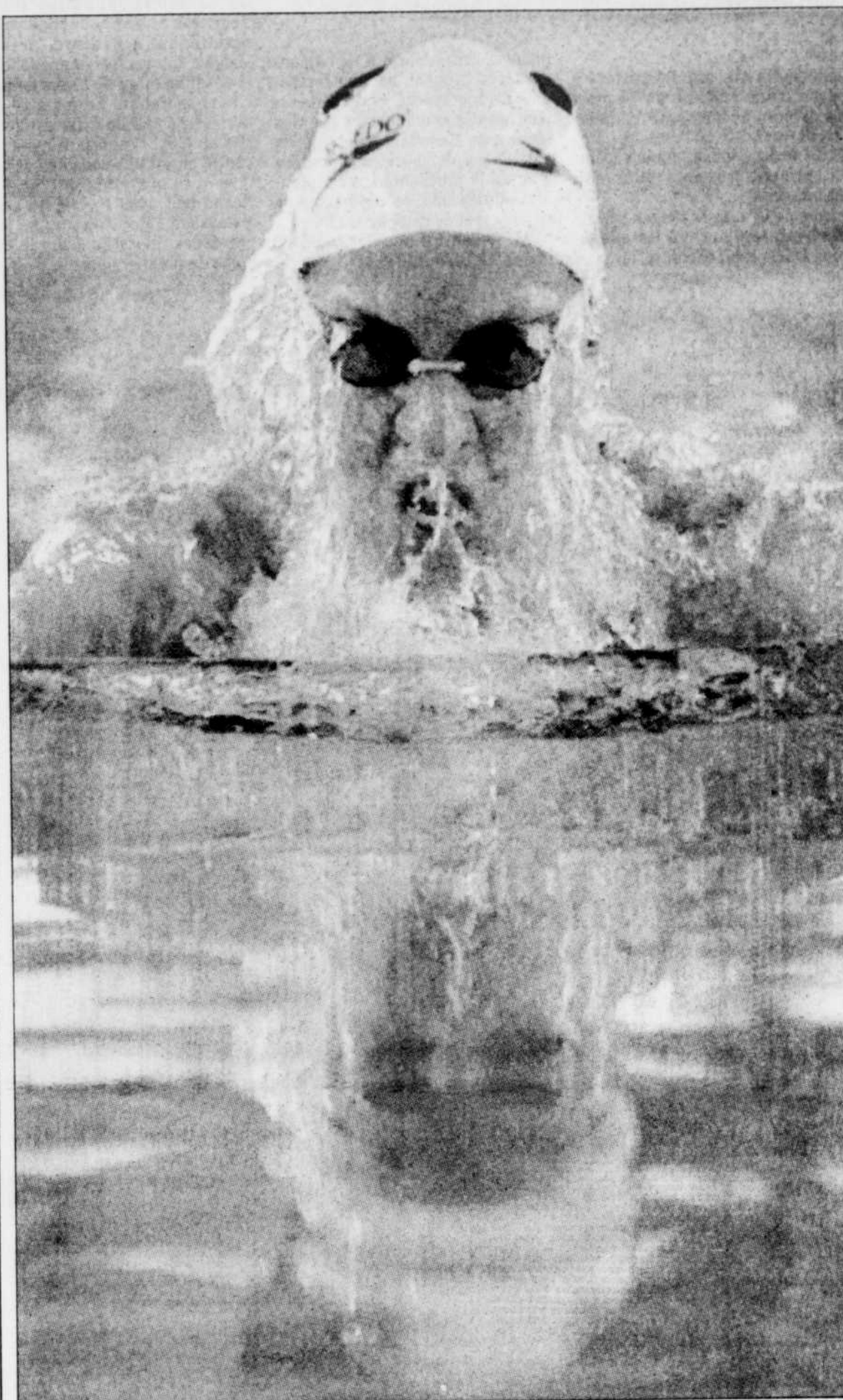
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Nuageux, un peu de faible pluie en après-midi, maximum 4. **S-16**



Guyline Cloutier frustrée par la maladie



Malade, amaigrie de cinq livres, la Québécoise Guyline Cloutier était une athlète frustrée et au bord des larmes, hier, même si elle a remporté une deuxième médaille d'argent au 100 mètres brasse des Jeux panaméricains de Mar Del Plata en Argentine. Elle avait été la plus rapide aux qualifications de la matinée, mais, affaiblie, elle a été battue par huit centièmes de seconde par la Canadienne Lisa Flood.

page S-6

Jacoby ne croit pas aux enquêtes internes

La DPJ sous surveillance

QUÉBEC — Une enquête interne de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) sur elle-même est nettement insuffisante, proteste le Protecteur du citoyen du Québec. D'autant plus, dit Daniel Jacoby au SOLEIL, qu'il existe un organisme taillé sur mesure pour effectuer ce boulot, soit la Commission de protection des droits de la jeunesse (CPDJ).

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

Réplique du CPDJ, par la bouche de son président Kevin Saville: la DPJ de Québec est sous étroite surveillance de notre part, et «il est possible que nous intervenions plus directement dans ce dossier au cours des prochaines semaines».

«Mais, ajoute M. Saville, nous n'avons aucune raison d'aller plus loin pour l'instant. Dès lors que la sécurité des enfants en cause est devenue assurée».

Le patron des Centres jeunesse de Québec annonçait mardi que la DPJ régionale effectuerait une

enquête interne sur sa performance relative à l'affaire des deux enfants de Beaumont présumément brutalisés par leur père. M. Pierre Corriveau promettait un rapport pour la mi-avril au plus tard.

«Le choix d'une enquête interne est incorrect du fait qu'elle n'aura aucune valeur d'objectivité, a commenté le Protecteur du citoyen, hier, en entrevue téléphonique. Il faut absolument une enquête complète et objective», a réclamé M. Daniel Jacoby, en interpellant la CPDJ.

«Une de nos professionnelles de Québec suit attentivement et méti-

culeusement la situation, rétorque le patron de la CPDJ. Au tribunal et partout ailleurs. Et maintenant que les enfants concernés sont en parfaite sécurité, nous n'avons aucune raison de croire que la situation n'évolue pas correctement».

Quant au principe des enquêtes internes, M. Saville va en défendre le bien-fondé aussi longtemps que les événements ne lui feront pas la preuve de leur impertinence. C'est à son avis toute la mesure de l'aptitude des DPJ à être responsables. «Et jusqu'à date, dit-il, nous n'avons aucun motif de croire le contraire».

Le président du CPD rappelle finalement que la loi interdit à son organisme d'intervenir dans un cas qui se retrouve devant les tribunaux, comme celui de Beaumont actuellement. Et que, donc, la possibilité de n'intervenir que plus tard s'impose d'elle-même.

Vente d'autobus scolaires usagés à Cuba

Enquête sur le coroner Bouliane

QUÉBEC — Le coroner Marc-André Bouliane, devenu célèbre en menant une enquête sur la sécurité dans le transport scolaire, fait l'objet d'une enquête parce qu'il aurait agi comme administrateur d'une entreprise qui écoule des autobus usagés à Cuba.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

C'est le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, qui a confirmé hier à l'Assemblée nationale qu'il avait demandé au juge en chef du Québec, Albert Gobeil, de mener une enquête sur cette affaire et de lui faire des recommandations.

«Ces faits ont été portés à ma connaissance et je les trouve aussi graves que vous», de dire le ministre qui a souligné que, selon la loi sur les coroners, M. Bouliane pourrait être suspendu ou révoqué.

M. Ménard a ajouté en Chambre d'autres éléments en indiquant «le fait que le coroner Bouliane avait utilisé le téléphone à son bureau, pour probablement faire des transactions, puisque ça correspondait au numéro de téléphone à l'étranger».

C'est l'ancien ministre de la Justice sous les libéraux, Roger Lefebvre, le député de Frontenac, qui a interrogé le ministre en Chambre à ce sujet. Il a rappelé que la première recommandation du rapport de M. Bouliane en janvier 1993 était de renouveler la flotte d'autobus scolaires du Québec pour les remplacer par de nouveaux modèles. «Or, il est devenu administrateur d'une compagnie qui aurait vendu les mêmes autobus scolaires usagés à Cuba», de mentionner M. Lefebvre, ce qui, dit-il, contrevient à la loi sur les coroners qui leur interdit d'occuper d'autres fonctions ou de détenir des intérêts dans une entreprise qui les placerait en situation de conflit d'intérêts.

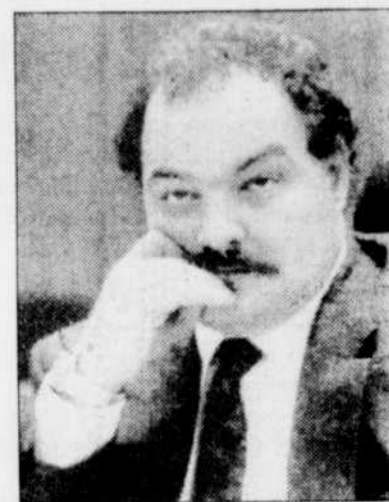
Le député libéral a déposé en Chambre une copie du registre d'Industrie Canada qui identifie les trois administrateurs de Lagarto Canada inc. comme étant Marc-André Bouliane, André Gilbert et Hervé Lasalle.

Cette entreprise a été constituée le 8 août dernier et le siège social correspond à l'adresse personnelle de M. Bouliane au 1332, de Longueuil, à Québec.

À la sortie de l'Assemblée nationale, MM. Ménard et Lefebvre ont été prudents dans leurs commentaires. Le ministre Ménard soutient avoir été saisi de cette affaire il y a au moins un mois et il attend les conclusions du juge en chef avant d'aller plus loin. Entre-temps, M. Bouliane a été relevé de ses fonctions.

«C'est faux»

Joint chez lui par la Presse canadienne, le coroner Bouliane nie absolument tout. «Je ne suis ni actionnaire, ni administrateur



Marc-André BOULIANE

d'aucune compagnie. Tout ça est faux», a-t-il lancé d'emblée. «Je tombe de ma chaise», a-t-il ajouté.

Il s'est refusé à tout autre commentaire, sinon pour affirmer sur les ondes de TVA qu'il est convaincu qu'il sera blanchi de toute accusation.

Un des administrateurs de Lagarto Canada inc., André Gilbert, a vivement dénoncé ce qu'il considère comme une campagne de salissage orchestrée par les libéraux.

«C'est complètement faux. Marc-André n'a jamais été actionnaire ou administrateur de la compagnie. On lui en a parlé au début mais il refusé tout de suite, il a refusé d'embarquer», d'indiquer M. Gilbert au cours d'une conversation téléphonique.

M. Gilbert est très impliqué dans le transport scolaire puisqu'il est directeur général de l'ATEQ, l'Association du transport scolaire du Québec. Il ne peut expliquer pourquoi le nom de M. Bouliane se retrouve à côté du sien au fichier fédéral des entreprises.

Selon lui, Lagarto n'a pas vendu de véhicules au gouvernement cubain mais a tout simplement mis en contact la compagnie Girardin de Drummondville avec des Cubains. «Nous avons servi d'intermédiaire et bien sûr nous avons pris notre cote», mentionne-t-il.

Selon M. Gilbert, il n'existe aucun lien entre les recommandations du rapport Bouliane et la revente d'autobus scolaires usagés. «Le rapport a été remis en 1992 et notre compagnie a été formée l'été dernier. Quant au renouvellement de la flotte, il se fait de façon régulière, les autobus ont six ou sept ans.»

En tant que directeur général de l'ATEQ il ne croit pas non plus s'être placé en situation de conflit d'intérêts en créant Lagarto car «on ne sait jamais quoi faire avec ces autobus-là».



«Pour mars, Cantel vous offre la lune!»

CANTEL
amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

Jusqu'au 31 mars, profitez des meilleures offres sous le soleil, pour les loisirs ou le travail, en composant le 1 800 263-8867

FAITS DIVERS

Guerre des motards

Ménard vante le travail de la SQ

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard a affirmé, hier, que la Sûreté du Québec investit beaucoup d'énergie pour tenter de faire échec aux bandes de motards, dont les activités criminelles et les règlements de comptes pour le contrôle du commerce de la drogue se sont accrues au cours des derniers jours.

« Nous prenons des mesures spéciales, a dit le ministre à son entrée au conseil des ministres, tous les derniers incidents sont analysés scrupuleusement. On est en mesure de voir quelles sont les bandes impliquées dans les attentats. « C'est une de nos priorités, a-t-il ajouté, et je suis certain que la Sûreté du Québec fait tout ce qui est humainement possible de faire dans une société démocratique pour combattre ces bandes. »

M. Ménard a acquiescé lorsqu'on lui a mentionné que les derniers attentats à la bombe laissaient présager une véritable guerre entre les Hell's Angels et les Rock Machine, qui veulent prendre le contrôle du marché de la drogue. Le ministre a été dans l'impossibilité de préciser le nombre de policiers et d'enqu-

teurs que la Sûreté du Québec a affectés à cette opération, mais il a parlé « d'un nombre considérable ».

« C'est difficile à dire, a expliqué M. Ménard, parce qu'il y a des policiers qui ne travaillent pas là-dessus nécessairement 24 heures par jour. Il y en a dont c'est la mission principale. Il y a même une escouade qui est spécifiquement affectée à cette guerre des motards et c'est la même chose dans le cas de la police de la Communauté urbaine de Montréal. » Au cours des derniers jours, l'explosion d'une bombe placée dans une camionnette a failli coûter la vie à des citoyens de Québec. Le ministre a rappelé que les corps policiers ont effectué de nombreuses descentes dans des locaux appartenant à des motards et qu'elles seront multipliées.

L'ex-premier ministre Regan accusé de crimes sexuels

BEDFORD, Nouvelle-Écosse (PC) — La GRC a porté 16 chefs d'accusation contre l'ex-premier ministre Gerry Regan de la Nouvelle-Écosse, y compris celles de viol, enlèvement et tentative de viol.

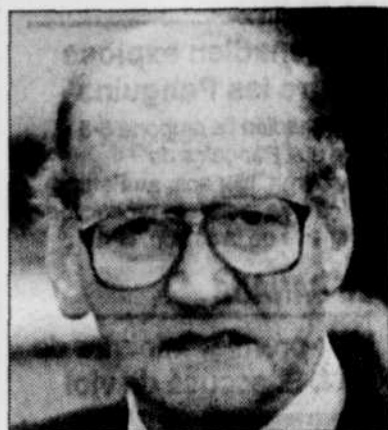
Les accusations ont été portées à l'issue d'une enquête de 17 mois sur divers incidents qui remontaient jusqu'à 1956 et qui impliquent des jeunes femmes ayant notamment travaillé dans son entourage.

Âgé de 67 ans, M. Regan avait à plusieurs reprises nié les allégations faites à son encontre, les qua-

lifiant d'« insensées ». Il a comparu devant le tribunal, hier, en compagnie de son avocat, Eddie Greenspan, un des criminalistes les plus réputés du Canada. Le père de six enfants est demeuré assis tout au long de la procédure, l'air profondément déprimé, en compagnie de sa femme et de deux de ses filles.

M. Regan fut premier ministre libéral de 1970 à 1978 et, à titre de

député fédéral, a occupé plusieurs ministères entre 1980 et 1984, sous les premiers ministres Pierre Trudeau et John Turner. Il vit maintenant à Bedford, près de Halifax. Il travaille comme lobbyiste et est membre de divers conseils d'administration. En mars de l'an dernier, l'émission Fifth Estate, du réseau CBC rapportait avoir rencontré plus d'une douzaine de femmes qui prétendaient que M. Regan leur avait touché les seins, les avait embrassées ou les avait caressées, alors qu'il occupait le poste de premier ministre.



Gerry Regan

La SHQ poursuivie pour 26 millions \$

QUÉBEC — Important revirement de situation dans l'affaire Waskahegen: une poursuite en dommages de pas moins de 26,75 millions \$ vient d'être intentée contre la Société d'habitation du Québec par Habitat Métis du Nord, la corporation Waskahegen et leurs administrateurs.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Il y a quelques mois, des accusations de fraudes avaient été portées contre cinq personnes du Lac-Saint-Jean, dont Gilles Bérubé, président d'Habitat Métis du Nord et président-directeur général de la corporation Waskahegen, deux organismes de Mistassini. Le premier vise l'amélioration des conditions d'habitation et la promotion des intérêts économiques des Métis et Indiens vivant hors réserve.

Il est propriétaire de 1820 logements dans 354 projets d'habitation à travers le Québec. Quant à Waskahegen, elle a apporté son support technique à la réalisation de ces projets et a la responsabilité de leur gestion. D'après les termes de la déclaration déposée par le procureur des deux organismes, Me Marc Watters, la SHQ avait l'habitude d'approuver les contrats entre ceux-ci.

C'est au début de 1993 que les choses ont commencé à se gâter entre les parties, quand la SHQ a délégué quatre vérificateurs aux bureaux d'Habitat et de Waskahegen. Par la suite, le président-directeur général de la SHQ, M. Jean-Paul Beaulieu, réclamait la démission de son homologue à la présidence d'Habitat, exigeant peu après la cessation de toute relation d'affaires entre Habitat et Waskahegen.

Ces exigences de la SHQ, selon la poursuite, s'accompagnaient de menaces de mettre fin aux divers accords entre les parties. Mis en demeure, les administrateurs d'Habitat refusaient toutefois de

démettre leur président de ses fonctions. Devant ces faits, en décembre 1993, la SHQ aurait interrompu le versement des subventions à Habitat et suspendait le traitement de demandes pour l'acquisition de 52 autres logements. Puisque Habitat se trouvait dans l'impossibilité de payer huit entrepreneurs, ceux-ci l'ont alors poursuivi pour plus de 1,1 million \$.

Une entente intervenue entre les parties a toutefois fait débiter les fonds mais « l'épisode » de dix mois aurait coûté à lui seul, en intérêts et pénalités, la somme de 2 millions \$ au Trésor public.

En février 1994, la SHQ élevait d'un cran ses démarches, en demandant la mise en tutelle d'Habitat et l'interdiction aux administrateurs d'exercer de telles fonctions, où que ce soit, durant cinq ans.

Elle suggérait que les administrateurs étaient des criminels et qu'ils ne pouvaient continuer à administrer 113 millions \$ d'investissements publics.

Enquête de la SQ

En cela, elle s'appuyait sur l'enquête de la Sûreté du Québec, dont les résultats ont mené aux accusations de fraude.

Par exemple, elle laissait entendre que Bérubé aurait profité de ses fonctions dans Habitat et Waskahegen, pour favoriser la quincaillerie Ekono et l'entreprise Planitech, dans lesquelles il aurait eu des intérêts.

En somme, on concluait à l'existence d'un réseau dont Habitat et Waskahegen seraient la plaque tournante. Les organisations constituant ce réseau seraient liées entre elles.

Pour les administrateurs, il est donc clair qu'ils sont victimes d'une odieuse machination de la part de la SHQ, qui voulait s'assurer le contrôle du conseil d'administration d'Habitat, et soustraire à la gestion de Waskahegen les 1820 logements subventionnés.

C'est Waskahegen qui réclame la plus grande part de dommages avec 10 millions \$. Suivent Gilles Bérubé personnellement, avec 5,5 millions \$, Ekono avec 4,74 millions \$, Habitat avec 4 millions \$ et Planitech avec 1,1 million \$. Enfin, six autres administrateurs réclament des sommes variant entre 200 000 \$ et 400 000 \$.

A LINE ANNE KLEIN



De New York pour la contemporaine

Les superpositions signées Anne Klein

C'est le jeu des textures aux accents masculins, lin et rayonne à tissage chevrons et motif rayures. En superposition libre, veston rayé 365.00, jupe kilt 235.00, gilet 240.00, chemise 170.00

Collections Contemporaine® Place Ste-Foy, Galeries de la Capitale

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. terminus
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés	686-3344
Annonces classées	647-3311
Carrières et professions	686-3270
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Promotion	686-3342
Renseignements	686-3233

6/49

tirage du 15-03-95
1-8-22-34-38-43-

(complémentaire)

20

EXTRA
349107

LA QUOTIDIENNE

tirage du 15-03-95

1-0-1

7-2-9-3

BANCO

tirage du 15-03-95

2-3-8-11-16-20-25-32-42-43
45-48-49-51-57-59-60-61-63-66

LA TROIS

LE SOLEIL

Le budget Martin frappe fort à la télé française de Radio-Canada Un employé sur quatre perd son travail

QUÉBEC — Sur les coupes de 350 millions \$ pour tout le réseau SRC-CBC, la part de la télévision française sera de 60 millions \$. Cela signifie la perte de 750 emplois, le quart de l'effectif du réseau français. Les compressions et réductions de personnel en région sont en sus. Les directeurs des stations régionales connaîtront leur lot la semaine prochaine.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Pour économiser, la SRC produira moins d'émissions. De telle sorte que d'ici trois ans, la télévision nationale ne sera plus la même, prévient Mme Michèle Fortin. La vice-présidente de la télévision française de Radio-Canada a expliqué durant deux heures en circuit fermé, la période difficile qu'auront à vivre les employés de la SRC au cours des trois prochaines années. Elle a néanmoins suscité les applaudissements.

« Le plus facile serait de restreindre notre programmation, de devenir une sorte de PBS. Mais il faut rester une télévision populaire. C'est le choix le plus difficile. Nous devons continuer de jouer notre rôle de diffuseur de la culture canadienne-française, même avec moins d'argent. »

Dans son esprit, la SRC devra continuer à montrer du sport, de l'information, de l'humour. Il faudra « adapter notre offre aux besoins du téléspectateur ». Par exemple, *Le jour du Seigneur* devra se contenter d'une caméra plus statique. De même, on préservera « le

contenu avant l'emballage » des émissions d'affaires publiques. La pertinence de chaque émission sera remise en question. Un moins grand nombre sera produit par le réseau, alors forcément, les artistes seront touchés. Les émissions qui survivront au couperet seront « celles qu'on doit préserver à tout prix »; il faudra « revenir à l'essentiel ».

Les régions écopent

Les coupes du dernier budget fédéral s'ajoutent à celles déjà prévues pour les réseaux SRC-CBC. Parce que la télévision nationale est toujours sans président, le partage entre les réseaux français et anglais n'est pas officiel, mais Mme Fortin tenait à rencontrer les employés maintenant, parce que « c'est tellement gros, que je ne pouvais attendre. »

Les 60 millions \$ de compres-

sions pour les trois prochaines années ne concernent que la maison mère de Montréal. Les régions écopent aussi, mais les montants sont inconnus. Certains parlent de 10 millions \$ pour l'ensemble des stations régionales canadiennes.

M. Jacques Landry, directeur de la SRC de Québec et de l'Est, ignore de combien sera amputé son budget. « Ce sera monstrueux. Des réductions de 25% comme à Montréal auraient un effet terrible. Certaines stations, comme Sept-Îles n'auraient plus rien », dit-il.

Les stations de radio connaîtront cet après-midi le sort qu'on leur réserve. Le vice-président de la radio de la SRC, M. Marcel Pénin, s'adressera aux employés en circuit fermé. Les rumeurs veulent que les coupes soient moins importantes dans ce secteur.

« Mme Fortin a partagé avec



Michèle Fortin, en des jours meilleurs.

nous son impuissance et ses angoisses. On ne sait pas ce qui nous attend. Tout le monde est inquiet.

Parce que tout le monde est menacé. Et ça, c'est nouveau à Radio-Canada », dit Gilles Provost, le président des journalistes de Radio-Canada. Les journalistes viennent de signer leur convention collective, presque le statu quo par rapport à la précédente. « Mais les conventions collectives, dans le cas présent, volent en éclats. Quels moyens de pression avons-nous contre les mises à pied? Comment pouvons-nous espérer reclasser des syndiqués si on ne produit plus d'émissions? » se demande-t-il.

À Québec, les employés ne croient pas possibles d'autres coupes après celles subies en 1990. De plus, explique Cécile Larouche, une trentaine d'employés sont proches de la retraite. « Les gens sont calmes. Tant chez les techniciens que chez les journalistes, on ne s'inquiète pas trop », affirme-t-elle.

Turbot

Retour en eaux calmes

OTTAWA (d'après PC) — Le Canada et l'Union européenne ont annoncé hier une trêve dans la guerre du turbot, qui les oppose depuis près d'une semaine après qu'Ottawa eut autorisé le chalutier espagnol *Estai* à quitter le port de Saint-Jean contre le versement d'une caution de 500 000 \$.

La libération de l'*Estai*, accueillie en Europe comme une « première victoire », permettra aux belligérants de reprendre les négociations relativement à la répartition des quotas de pêche du flétan noir (communément appelé turbot) dans les Grands Bancs, au large de Terre-Neuve.

Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a indiqué aux Communautés qu'une équipe de négociateurs dirigée par son sous-ministre a été dépêchée à cet effet à Bruxelles.

L'Union européenne a convoqué du 22 au 24 mars, une réunion de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) afin de discuter de la répartition du quota de turbot et du contrôle des captures.

Bien que le Canada ait maintenu la ligne dure dans ce conflit jusqu'ici, Ottawa se dit prêt à revoir à la baisse le quota de pêche que lui a accordé l'OPANO en janvier.

Cet organisme international, chargé de réglementer les captures de certains stocks de poissons de fond, a fixé à 27 000 tonnes la limite permise des prises de turbot en 1995. Le Canada a reçu plus de 60 % de ce quota, tandis que l'Union européenne s'en est vu octroyer 12,6 %, soit 3 400 tonnes. Elle a contesté cette décision et a fixé son propre quota à 69 % car ses pêcheurs avaient capturé les années précédentes 45 000 tonnes de turbot.

Le ministre des Pêches, Brian Tobin, a soutenu qu'il avait déjà offert aux Européens en janvier une partie du quota accordé au Canada. Interrogé à savoir s'il ne trouvait pas illogique de remettre une partie des droits de pêche des Canadiens aux Espagnols, reconnus pour pêcher de manière illégale, M. Tobin a déclaré être prêt à revoir le quota du Canada dans la mesure où tous les Européens respectent les principes de conservation du turbot.

Défense de pêcher

Les chalutiers européens, notamment espagnols et portugais, devront s'abstenir de pêcher dans le nez et la queue des Grands Bancs pendant la durée des négociations, a encore dit M. Tobin.

« S'ils pêchent de nouveau dans le nez ou la queue, nous ne serons pas à la table des négociations. Nous sommes prêts à négocier, mais sur la question fondamentale de la conservation, nous ne capitulerons pas », a-t-il martelé.

Un navire de pêche espagnol avait jeté ses filets à nouveau dans le nez des Grands Bancs, dans la nuit de mardi à hier, mais il a quitté cette zone de conflit depuis. Les autorités canadiennes n'ont pas tenté de l'arraisonner étant donné l'heure tardive.

Soulagement et inquiétude

C'était par ailleurs le soulagement chez les familles des pêcheurs espagnols, hier, quand elles ont appris que l'*Estai* avait été autorisé à quitter Terre-Neuve



Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Vigo, en Espagne, hier, pour manifester contre la saisie de l'*Estai* et de sa cargaison de poissons par le Canada. Des pancartes traitaient le ministre canadien des Pêches, Brian Tobin, de pirate menteur, tandis que d'autres montraient une réplique du drapeau canadien où la feuille d'érable avait été remplacée au centre par une tête de mort et des ossements croisés, l'emblème des pirates. Plusieurs orateurs ont dénoncé le Canada qu'ils ont accusé d'enfreindre la loi internationale.

pour rentrer au pays.

Mais les représentants de l'importante industrie locale de la pêche à Vigo, port d'attache du navire situé en Galicie, au nord-ouest de l'Espagne, craignent, eux, que l'accord autorisant le chalutier à quitter Terre-Neuve n'augure mal pour leur avenir.

Le président de l'Association des pêcheurs hauturiers professionnels, José Manuel Muniz, a déclaré que si le bateau a été libéré parce qu'Ottawa a cédé et est prêt à respecter le droit international, alors c'est une victoire pour toute l'industrie de la pêche dans le monde.

Mais s'il s'agit d'un accord conclu en coulisses — si l'Union européenne a exercé des pressions sur l'Espagne pour qu'elle fasse des concessions et s'entende avec le Canada —, alors « ce serait un véritable vol aux dépens de tous les pêcheurs et de tous ceux qui sont descendus dans les rues de Vigo ce soir », a-t-il affirmé.

Des dizaines de milliers de personnes se sont en effet rassemblées au centre de Vigo, hier, pour manifester contre la saisie de l'*Estai* et de sa cargaison de poissons par le Canada. « Des générations et des générations de Galiciens ont travaillé dans ces zones de pêche, a affirmé Mme Carmen Fernandez, l'épouse du second à bord de l'*Estai*, Serafim Blanco. Nous ne pouvons auto-

riser cet acte de piraterie. »

De son côté, le gouvernement espagnol a déclaré que la libération du chalutier avait apaisé les

tensions, mais n'avait pas réglé le problème. « La position de l'Espagne et de l'Union européenne demeure la même. Un acte illégal

a été commis et le Canada doit réparer », a déclaré une porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Chez Greenpeace, c'est la guerre... des langues

QUÉBEC — La guerre du turbot amène Greenpeace Québec à féliciter le gouvernement Chrétien pour sa position « courageuse » et à blâmer... Greenpeace Canada pour son unilinguisme anglais.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Hier après-midi, la porte-parole de Greenpeace Québec, Johanne Fillion, fulminait encore que la conférence de presse nationale de son organisme, donnée la veille à Ottawa, se soit déroulée uniquement en anglais. Imaginez, un journaliste s'est fait suggérer d'appeler en Belgique si l'on voulait un commentaire en français.

« Nous trouvons cela très blessant, a expliqué Mme Fillion, jointe au bureau de Montréal. Nous (du Québec), nous n'aurions jamais fait cela. D'autant plus que nous sommes tous bilingues. »

La branche québécoise a déposé officiellement une plainte. « Greenpeace Canada devra effec-

tuer des excuses publiques à la population francophone et décider de sanctions sévères à l'égard des organisateurs de la conférence de presse », a indiqué le directeur par intérim du bureau montréalais de l'influent groupe environnemental, François Tanguay. Au téléphone, M. Tanguay a fait valoir qu'il n'en revenait pas « d'en être rendu là, en 1995. Que veux-tu dire à une telle bêtise! »

Par contre, francophones ou anglophones, les membres du groupement écologique ont tenu à applaudir la position d'Ottawa dans le conflit du turbot, un gouvernement qu'ils ont condamné par le passé dans d'autres dossiers, comme celui du phoque. « C'est la première fois que le gouvernement fédéral prend une posi-

tion ferme et courageuse » visant le maintien d'une ressource naturelle, a commenté Mme Fillion.

Pour Greenpeace, les pays européens, au premier chef l'Espagne, pratiquent une pêche excessive, compte tenu de l'état des stocks de turbot. Mme Fillion a signalé que la Canada n'a pas toujours été bon citoyen international. Elle a rappelé qu'Ottawa a attendu jusqu'en 1992 avant d'arrêter la pêche à la morue bien que cette décision aurait dû être prise, en 1985.

Mais le groupe environnemental le plus connu au monde hésite à endosser l'arraisonnement du bateau espagnol *Estai*, par les autorités canadiennes. « La force (employée) nous embête un peu, a signalé la porte-parole, rappelant que Greenpeace a pour mot d'ordre de mener des actions spectaculaires, mais non violentes. Mais là n'est pas le point principal. »



SEIKO 30 % DE RABAIS

Toutes les montres Seiko sont présentement en vente, y compris les plus récents modèles pour hommes et femmes.
• Garantie Seiko de trois ans • Gravure sans frais • Certificat de remplacement gratuit de la pile



BIRKS

PLACE STE-FOY, 653-4035

LA POLITIQUE



Le sort réservé à l'OPC pourrait être connu demain

QUÉBEC — La direction et les 200 employés de l'Office de protection du consommateur pourraient finalement connaître, demain, le sort que réservera le gouvernement du Parti québécois à l'organisme qui navigue en eaux troubles depuis déjà plusieurs mois.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, a convoqué, à son cabinet de Montréal, demain après-midi, le conseil d'administration de l'Office de protection du consommateur ainsi que les représentants des fonctionnaires, des professionnels, des avocats et des cadres de l'organisme gouvernemental pour des rencontres dites d'information.

Rencontré par LE SOLEIL, le ministre Bégin n'a pas voulu commenter le but de ses entretiens avec la direction et le personnel de l'office. Par ailleurs, il a indiqué que ses rencontres visaient surtout à apaiser le climat d'inquiétude qui règne présentement à l'Office de protection du consommateur qui fait l'objet de toutes sortes de

rumours. Des sources prétendent que le gouvernement, lors de la présentation de ses crédits budgétaires, jeudi prochain, pourraient annoncer des coupes dramatiques dans le financement de l'office.

Hier, des informateurs laissaient entendre que l'Office de protection du consommateur pourrait être carrément mis à la poubelle, une information niée avec véhémence par le cabinet du ministre de la Justice.

La direction et les employés de l'office attendent avec impatience le tête-à-tête avec le ministre Bégin. «Nous nageons à travers les rumeurs depuis bientôt six mois», signale le directeur des affaires régionales et des communications de l'organisation, Gilles Angers.

Même son de cloche chez les

employés. «Nous allons finalement savoir si toutes nos inquiétudes quant à l'avenir de nos emplois sont fondées ou pas», note Louise Côté du Syndicat de la fonction publique du Québec.

L'Office de la protection du

consommateur est sur le qui-vive depuis la présentation du dernier budget de l'ancien gouvernement libéral qui imposait à tous les organismes du gouvernement québécois des compressions importantes.



Le ministre Paul BÉGIN

Afin de faire face aux exigences imposées par Québec, l'office se voyait dans l'obligation de fermer ses bureaux dans les différentes régions du Québec.

Face au tollé provoqué par cette décision, le gouvernement libéral décidait, en pleine campagne électorale, de reporter à plus tard la fermeture des bureaux de l'office. Arrivé au pouvoir, le gouvernement

péquistes décida de maintenir le moratoire et entama des consultations sur l'avenir de l'organisme.

Le ministre Bégin a toujours insisté pour dire qu'il fallait préserver le maintien de services de qualité en région et qu'il fallait examiner de près «l'ensemble des avenues financières» devant permettre à l'office d'offrir ses services à la population québécoise.

Pierre Sarault le confirme Trois des agences gouvernementales seront lancées en mai

QUÉBEC — C'est en mai que les trois premières agences gouvernementales québécoises verront le jour. Secrétaire général associé à la réforme administrative au Conseil exécutif, Pierre Sarault annonce que le train est définitivement sur les rails et que tous les ministères seront bientôt appelés à identifier les opérations qui pourraient être confiées à des agences autonomes.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Invité, hier midi, de l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec, Pierre Sarault a expliqué la démarche entreprise par le nouveau gouvernement pour mettre sur pied un nouveau cadre de gestion de certaines missions gouvernementales fondé sur l'atteinte de résultats.

Il a d'abord indiqué que les trois premières agences, inspirées du modèle britannique, débuteront leurs activités dans les prochaines semaines. Il s'agit de la direction générale de la perception du ministère du Revenu, de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et du service aérien et du Fonds de messagerie du Conseil du Trésor.

M. Sarault a de plus souligné qu'il avait invité les sous-ministres des différents ministères à «réfléchir» sur les activités qui pourraient être «sorties» de l'organisation et pour se retrouver sous la direction d'une agence.

«Aussitôt que les trois premières agences auront vu le jour, nous commencerons à en bâtir d'autres et, qui sait, à se démarquer du modèle britannique», a affirmé M. Sarault sans toutefois vouloir préciser quel était l'objectif gouvernemental en ce qui a trait à la création de nouvelles agences au cours des prochaines années.

Sous Margaret Thatcher et John Major, pas moins de 102 agences gouvernementales ont vu le jour au cours des sept dernières années. Aujourd'hui, 60% des membres de la fonction publique britannique travaillent dans les agences gou-

vernementales.

Pierre Sarault, qui s'est rendu chez les Anglais, il y a quelques années, pour scruter à la loupe leur modèle révolutionnaire de livrer des services à meilleur coût à la population, a déclaré aux cadres supérieurs, fort emballés par son discours, que le moment était venu «d'améliorer nos façons de faire avant que le feu prenne dans la cabane».

Il a souligné que si l'État québécois voulait éviter d'imposer à ses citoyens des remèdes aussi draconiens que ceux employés par le gouvernement de l'Alberta, la formule des agences gouvernementales constituait un «parti» intéressant.

Contrairement aux ministères, dans lesquels les missions d'élaboration de politiques et de production de services à la population sont les principales raisons d'être, les agences se limitent à la distribution de produits et services aux contribuables. Elles prennent alors tous les moyens pour que la distribution de produits et services se fasse efficacement et de la façon la plus économique possible.

A chaque année, les agences, qui détiennent beaucoup d'autonomie face aux organismes centraux de l'État, fixent des objectifs précis qu'elles doivent atteindre. Une fois par année, les dirigeants des agences doivent répondre de leurs actes devant une commission parlementaire formée d'élus.

Conscient que le mouvement syndical éprouve des inquiétudes face à cette nouvelle façon de gouverner, Pierre Sarault signale qu'il est essentiel que les syndicats soient mis dans le coup.

DOSSIER GENS D'AFFAIRES

« L'enquête révèle plus de 200\$* de nouvelles économies. »

Une offre unique qui comprend :

- Frais d'activation **gratuits**.
- 3 mois **gratuits** de facturation détaillée.
- 3 mois d'accès **gratuit** au centre de messages.
- 3 mois de temps d'antenne **gratuit** les week-ends.

L'offre peut être jumelée à certains forfaits affaires.*

En plus, votre 1^{er} mois d'utilisation est gratuit !*

Passez chez l'agent le plus près de chez vous.

*Basé sur un abonnement au forfait Platine et une moyenne d'utilisation fixée à 480 min/mois. Économies de 196\$ sous le forfait Or et de 159\$ sous les forfaits 50/50 et Argent Hors Pointe, basées sur une moyenne d'utilisation de 210 et 200 min/mois respectivement. ** Appels locaux seulement. *Offre disponible avec un abonnement au forfait Or, Platine, 50/50 ou Argent Hors Pointe sous contrat de 12 mois seulement. L'offre prend fin le 31 mars 1995. Frais d'entretien, frais d'abonnement itinérants, taxes applicables et services optionnels non compris. Sous réserve de l'approbation de crédit. Frais annuels d'accès au réseau en sus. Ne peut être combinée à aucune autre offre.

CENTRES CELLULAIRE PLUS
Québec
Centre Cellulaire Charest
1171, boul. Charest Ouest
Tél.: (418) 687-2121

Radio d'auto de Québec inc.
4885, boul. Hamel
Tél.: (418) 872-4040

Ste-Foy
La CelluBoutique
2785, boul. Laurier
Tél.: (418) 650-1000

AGENTS AUTORISÉS
Charlesbourg
Télé-Dynamique inc.
180, 80^{ème} rue Est
Tél.: (418) 623-5404

Québec
La Clef de Sol inc.
840, rue Bouvier
Tél.: (418) 627-0840

Bell Mobilité

CAROL LAMBERT

Monture
Marco Polo # 3327
Lentilles organiques
Nikon

Conseillère, Lévesque Beaubien Geoffrion

porte toujours des lunettes de Jacques Langlois

Rabais de **50%** sur toutes nos montures à l'achat d'une lunette complète. Jacques Langlois vous offre le plus beau choix de montures signées par les grands couturiers. Profitez de plus, et ce gratuitement, du système de vérification haute précision LANGTECH, exclusif à Jacques Langlois opticien. (Dépliant explicatif disponible en magasin)

JACQUES Langlois
OPTICIEN

LIMOULOU
455, 3^e Avenue
523-6690

MAIL CENTRE-VILLE
460, St-Joseph est
529-9351

SAINT-FOY
1113, rte de l'Église
659-3616

Examen de la vue par optométriste

Pour renflouer les Nordiques

Michel Rivard devra faire son deuil d'un casino à Québec

QUÉBEC — Le député de Limoilou et délégué régional du gouvernement Parizeau, Michel Rivard, devra en faire son deuil: il n'y aura pas de casino à Québec.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

M. Rivard, qui prêche depuis des semaines qu'un casino représenterait la solution rêvée pour financer un nouveau Colisée et garder les Nordiques à Québec, devra trouver autre chose s'il faut en croire Vincent Trudel, le président de la Société des casinos du Québec.

D'une part, il ne fait aucun doute pour les dirigeants de Loto-Québec que l'implantation d'un casino à Québec aurait un effet néfaste sur celui de Charlevoix. À ce sujet, le député Rivard accusait récemment ses collègues du caucus régional de verser dans le sentimentalisme en affirmant qu'un casino dans la Vieille capitale coulerait celui de Pointe-au-Pic.

D'autre part, seulement trois casinos ont été autorisés par le gouvernement du Québec, et le troisième est présentement en construction à Hull, a expliqué M. Trudel au SOLEIL, hier. La dernière maison de jeu d'État au Québec ouvrira au début de 1996 et devrait accueillir 1,8 millions de visiteurs par année, selon les prévisions de Loto-Québec.

« Nous ne sommes que des opérateurs, nous ne faisons



Le député Michel Rivard.

qu'envoyer de l'argent dans le Fonds consolidé de la province, insiste le président de la Société des Casinos. La décision de mettre de l'argent public dans un projet appartient au gouvernement. » Cela dit, M. Trudel ajoute qu'il faudrait attendre au moins un an après l'ouverture du casino de Hull avant de pouvoir se faire une idée claire du marché des casinos au Québec.

Le dossier du sauvetage des Nordiques, tant réclamé par Me Marcel Aubut, est toujours à l'étude du ministère des Finances. Le ministre Jean Campeau a tous les éléments en main, et devrait rendre sa décision publique d'ici quelques semaines, selon Michel Rivard.

Un budget qui fait monter la cote du PLQ

QUÉBEC — Le budget Martin et la dispute sur les pêches avec l'Espagne ont propulsé la cote d'amour du Parti libéral du Canada à son niveau record, révèle le dernier Gallup. Réalisé entre le 7 et le 12 mars auprès de 1004 adultes, le sondage téléphonique de la maison torontoise place le Parti libéral du Canada (PLC) à 62 % des intentions de vote, en hausse de sept points par rapport à février. Le Reform Party est à 12 %, en baisse de deux points et le Bloc québécois, à 11 %, également en baisse de deux par rapport au mois précédent. Le Parti conservateur à 8 % et le Nouveau Parti démocratique à 5 % ferment la marche. Au Québec, où la marge d'erreur de 3 % double en raison de l'échantillon limité de 267 personnes, les libéraux devançant les bloquistes par 51 % à 42 %, soit exactement l'inverse des résultats de février.

Robert Bourassa au procès de Lajoie

CHICOUTIMI (PC) — L'ex-premier ministre Robert Bourassa pourrait être appelé à témoigner au procès de l'homme d'affaires Pierre Lajoie. La rumeur a été confirmée, hier, par le procureur de l'accusé, Me Martin Tremblay. Il a affirmé que des pourparlers sont actuellement en cours pour assigner M. Bourassa. Pierre Lajoie a été conseiller spécial du premier ministre Bourassa au cours de son premier mandat au début des années 70.

Dépôt du premier rapport des commissions régionales

L'Action démocratique du Québec refuse de signer dans Chaudière-Appalaches

SAINT-ROMUALD (PC) — Le refus du représentant de l'Action démocratique du Québec (ADQ), M. Benoît Aubé, d'apposer sa signature au bas du rapport de la commission Chaudière-Appalaches sur l'avenir du Québec a provoqué une vive réaction de la part de la présidente de la commission, Mme Danielle-Maude Gosselin.

En conférence de presse, hier, en compagnie de la plupart des 16 autres membres de la commission,

Encore le 1080, des Braves

QUÉBEC — Pour la énième fois depuis que Jacques Parizeau et son épouse ont officiellement élu domicile à Québec, le célèbre 1080 des Braves est revenu sur le tapis de l'Assemblée nationale, hier.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Cette fois, le député libéral de l'Acadie, Yvan Bordeleau, a tourné en ridicule le fait qu'une cinquantaine d'auditeurs de l'émission de Robert Gillert sur C3MF aient gagné une visite chez le couple Parizeau-Lapointe. « Comment le premier ministre du Québec peut-il accepter que la résidence qu'il dit officielle serve d'outil de promotion à une station radiophonique pour améliorer sa cote d'écoute? » a demandé le député Bordeleau.

En se bidonnant, Jacques Parizeau a remercié le député de l'opposition officielle « de faire une publicité pareille », avant d'ajouter qu'il était très fier de recevoir des gens à sa résidence officielle, que son épouse et lui en avaient déjà reçu 1500 et qu'ils continueraient à le faire. « La résidence de la rue des Braves sert à tout le monde. Ça va être ouvert à une foule de gens. Puis, c'est charmant. »

elle s'est dite « profondément choquée » tout en ajoutant qu'il s'agit là d'une « insulte à la liberté d'expression et aux commissaires qui ont beaucoup travaillé là-dessus ». Mme Gosselin a ajouté qu'elle ne comprend pas l'attitude du représentant de l'ADQ qui, comme les autres commissaires, a eu tout le loisir de proposer des amendements à l'avant-projet de loi sur la souveraineté, de faire valoir ses idées qui ont été consignées dans le rapport de 50 pages de la commission. « Il a même écrit de sa main le passage du rapport concernant l'ADQ », a dit encore Mme Gosselin.

À Québec, le vice-premier ministre Bernard Landry a expliqué qu'il ne comprend pas l'attitude de l'ADQ qui devient injuste envers les milliers de personnes qui ont

témoigné devant les commissions. « Moi, je siège sur la Commission de la Rive-Sud, je n'ai rien vu de tel de la part du représentant de l'ADQ. J'ai toujours compris que ces commissions consistent à écouter le peuple, à se faire une idée et à faire des consensus et les signer », a dit M. Landry à la presse.

« Là, on me dit que des commissaires auraient reçu des consignes de ne pas signer alors même que la discussion commence. Il me semble que ce n'est pas très juste pour les 50 000 personnes qui sont venues à ces commissions que de leur dire d'avance « dites n'importe quoi, faites n'importe quoi, on a la consigne de ne pas signer ». J'espère que tout cela n'est pas exact », a ajouté le ministre.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a tenté de justifier la conduite de son représentant en disant qu'il était difficilement concevable d'enclencher la rédaction d'un rapport avec, comme l'an de travail, quelque chose qui ne reprenait même pas les grands

éléments du mandat de la commission (le pourquoi de la souveraineté, la rédaction d'une déclaration de souveraineté, les meilleures circonstances pour la tenue d'un référendum, par exemple). D'après lui, la commission demandait à M. Aubé de signer un rapport dont la conclusion et l'introduction n'étaient même pas encore terminées.

La commission Chaudière-Appalaches a reçu 219 mémoires et entendu 149 interventions verbales au cours des séances publiques auxquelles ont participé environ 2800 personnes. Une majorité de ces gens ont favorisé la souveraineté du Québec et très peu ont soutenu que la fédération canadienne, dans son fonctionnement actuel, était satisfaisante pour le Québec, souligne-t-on.

Dans son rapport, rédigé moins de trois semaines après la fin des audiences publiques, la commission ne formule pas de recommandations sur deux sujets importants: le libellé de la question et le moment de la tenue du référendum.

La CEQ fixe les priorités avant le référendum

D'abord les finances publiques

QUÉBEC — La CEQ veut que le gouvernement québécois tienne un large débat public sur les finances publiques sans attendre la tenue du référendum comme le propose la ministre Pauline Marois. Des membres de la centrale manifesteront ce midi devant l'Assemblée nationale pour tenter de convaincre le gouvernement.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Mme Lorraine Pagé, estime que la crise des finances publiques est dramatique et qu'il faut de toute urgence dégager des perspectives pour se sortir du pétrin. Les compressions de 150 millions \$ prévues dans le réseau d'éducation et les 300 millions \$ dans celui de la santé et des services sociaux inquiètent la CEQ.

« Il faut vite un forum public, regroupant divers groupes sociaux, que le Québec soit souverain ou non. Il faut voir comment assainir les finances publiques sans déroger à notre projet de société », a affirmé hier à Québec, la dirigeante syndicale. Les délégués du conseil général de la CEQ sont réunis jusqu'à demain, dans un hôtel de Québec.

Des ententes conclues récemment avec le Conseil du Trésor et diverses organisations syndicales prévoient des discussions sur les

finances publiques. Mme Pagé considère cependant que ce n'est pas par le biais des conventions collectives que le débat peut se faire. « Ce n'est pas un forum valable pour parler de fiscalité. Il faut que les citoyens et le milieu des affaires participent au débat ».

Un débat sur les finances publiques n'est pas la seule demande que la CEQ formule au gouvernement péquiste. La centrale estime qu'il est temps que le ministre de l'Éducation, Jean Garon, annonce officiellement la tenue des États généraux, la démarche et l'échéancier retenus. « L'improvisation a assez duré. Je dirais qu'il est temps que le ministre cesse d'enfourcher le cheval qui s'engage dans toutes les directions », a lancé Mme Pagé.

Révez-vous de vacances originales qui vous redonnent grande forme et énergie pour de longs mois?

La
THALASSOTHÉRAPIE

à
PASPEBIAC

C'est profiter d'un climat marin régénérant, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoires.

C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'une douce familiarité dans un somptueux manoir victorien en bordure de la mer...

'Là où tout dépasse l'ordinaire'

AUBERGE DU PARC

Informations et brochures:
1-800-463-0890

VENTE D'ENTREPÔT

Début aujourd'hui

70%

de rabais
du prix courant
sur tous les vêtements
d'hiver 1995 de
toutes nos succursales

concept mode
clément

0 - 20 ans

Notre entrepôt est situé au
3830, boulevard Pierre-Bertrand nord, bureau 100
(418) 626-0571

REJOIGNEZ L'ÉLÉGANCE

BASLER
HORST BASLER

Veste ras du cou, couleur marine 572\$
Blouse manches courtes ras du cou, couleur blanc 209 \$
Pantalon rayé marine et blanc, tailles de 34 à 46 361 \$

Danielle Morali

Place Ste-Foy, 2450, boul. Laurier 656-9141, téléc.: 826-0279

Cardigan couleur blanc
Jupe
Pull manches longues
Couleur blanc uniquement

RODIER

Place Ste-Foy 656-4350
Propriétaire Danielle Morali.

UN VRAI DOCTEUR...

- Réemallage
- Recouvrement (prémoulé) en acrylique
- Réparation d'écailles
- Fait sur place
- Travail garanti

BAIN EXPERT

Estimation gratuite - Travail Garanti
(418) 843-2500

MAÎTRISEZ DAVANTAGE LE VOLANT LES 25 ET 26 MARS PROCHAINS

PARTICIPEZ À LA MAÎTRISE LABATT

Apprenez les plus récentes techniques de dérapage, de freinage d'urgence et d'évitement d'obstacles grâce à la **Maîtrise Labatt**, un cours de conduite en situation d'urgence. Le cours comprend une séance théorique d'une heure, suivie d'une formation pratique de trois heures.

S.V.P., PAS D'ALCOOL AU VOLANT !

Saviez-vous que 85 % des collisions sont dues à des erreurs du conducteur ? Saviez-vous que 80 % des accidents de la route auraient pu être évités si le conducteur avait bénéficié d'une seconde de plus pour réagir ?

La **Maîtrise Labatt** vise à vous accorder cette seconde additionnelle tout en prônant la sobriété au volant et la modération en tout temps. **VEZ-VOUS VOIR AU SALON DE L'AUTO POUR EN CONNAÎTRE DAVANTAGE !**

Ford

LE SOLEIL

CITF
107.5 FM
ROCK • DÉTENTE

À VOUS DE TRACER VOTRE LIGNE DE CONDUITE

LA MAÎTRISE

Labatt

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AU TIRAGE

Vous avez 18 ans et possédez un permis de conduire valide. C'EST GRATUIT ! Remplissez et postez le coupon de participation à l'adresse indiquée avant le 20 mars 1995.

La Maîtrise Labatt
CITF Rock • Détente

580 Grande-Allée est, Bureau 250, Québec (Québec) G1R 2K2
Les gagnants seront contactés par téléphone.

Nom _____ Âge _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Tél. (résidence) _____ Tél. (travail) _____

ENEZ DÈS AUJOURD'HUI !

LE SALON CAMPING PLEIN AIR CHASSE ET PÊCHE



**PLUS DE 100 EXPOSANTS ET POURVOIRIES...
LE SALON LE PLUS COMPLET À QUÉBEC !**

- Les plus grands détaillants et les plus importants fabricants d'équipements, et leurs PROS.
- Les principaux concessionnaires nautiques de Québec.
- Des spectacles de vélo Trial, des ateliers spécialisés, des films... et une foule d'autres activités pour tous les goûts !

PARC DE L'EXPOSITION

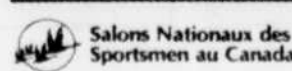
Du 16 au 19 mars

HEURES D'OUVERTURE	TARIFS	Taxes incluses
Jeudi 17 h à 22 h	Adultes :	7,50 \$
Vendredi 12 h à 22 h	Étudiants, âge d'or :	5,50 \$
Samedi 10 h à 22 h	Enfants de 6 à 11 ans :	3,00 \$
Dimanche 10 h à 18 h	Passeport-Famille (2 adultes, 3 enfants) :	17 \$

En collaboration avec



LE SOLEIL



ENEZ RENCONTRER LUCIE LAROCHE, PRÉSIDENTE D'HONNEUR ET ANDRÉ-A. BELLEMARE AU STAND DU SOLEIL.

PARTICIPEZ AU CONCOURS, PLUS DE 3 000 \$ EN PRIX À GAGNER !

Un canot Sportspal
tout équipé
offert par Sport R. Ferland

Un ensemble complet
de camping et de pêche
offert par le magasin Latulippe

Un forfait de pêche à la truite
de 3 jours et 3 nuits en plan américain
offert par
La Pourvoirie Club Kergus

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans l'une des boîtes de tirage situées au Salon. Bonne chance !

Nom _____

Adresse _____ Ville _____

Code postal _____ No de téléphone (rés.) _____ (bur.) _____

Pour participer au concours, vous devez répondre correctement à la question d'aptitude suivante : 56+2x3-37+13= _____

J'accepte de recevoir de la documentation concernant les exposants : OUI ☐ NON ☐ Règlement disponible au Salon

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE SOLEIL

Le supermarché Coulombe poursuit Desjardins et Moisan

QUÉBEC — Le supermarché Coulombe du Centre de la Falaise, à Sillery, intente une action contre la Caisse populaire de Saint-Yves et son directeur général Michel Bolduc, ainsi que la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec et l'épicerie J.-A. Moisan Sillery inc.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Le commerce du chemin Saint-Louis demande notamment à la cour supérieure:

- d'annuler le bail conclu le 15 décembre 1994 entre la caisse Saint-Yves et Moisan Sillery inc.;
- d'ordonner à la caisse de signer un nouveau bail avec lui;
- de condamner la caisse, le directeur M. Bolduc et la fédération à lui payer conjointement et solidairement 375 000 \$ à titre de dommages et intérêts.

En outre, si un bail ne peut être conclu entre la caisse et M. Coulombe, ce dernier entend obtenir une somme supplémentaire de 750 000 \$ à titre de dommages et intérêts pour la perte de son entreprise, un Métro qu'il exploite depuis 20 ans au Centre de la Falaise.

Ces réclamations se retrouvent au terme d'une déclaration d'une vingtaine de pages dans laquelle les procureurs de l'homme d'affaires — la firme Ogilvy Renault — déroulent le film des événements depuis la première signature d'un contrat entre la Caisse de Saint-Yves et les frères Coulombe, en 1974, jusqu'aux négociations des derniers mois.

Le document relate que, parallèlement aux négociations que menait son mandataire (Charles B.

Pettigrew et associés) avec M. Yvon Coulombe, la caisse populaire a elle-même approché le propriétaire de l'épicerie J.-A. Moisan, M. Michel Lapointe, afin de lui offrir les locaux du supermarché. La démarche a débouché sur la signature d'un bail.

«Inexplicable»

Selon le demandeur, cette attitude de la caisse est «totale et incompréhensible, inexplicable et hors de tout sens commun».

La poursuite soutient en effet qu'il y avait eu entente entre M. Coulombe et Eric Foster, de la firme Charles B. Pettigrew, qui agissait comme représentant de la caisse. Qui plus est, cette entente était basée sur les propositions mêmes de la caisse, à savoir un loyer de 11 \$ le pied carré pour les cinq premières années et 12 \$ le pied carré pour une période additionnelle de cinq ans, plus un loyer supplémentaire d'environ 4 \$ du pied carré comme participation aux frais communs. M. Coulombe s'engageait, par ailleurs, à apporter des améliorations à ses locaux.

«Les négociations avaient été si fructueuses que, trois jours plus tard (20 juin 1994), le gestionnaire et mandataire de la caisse, Eric Foster, s'est rendu au supermarché en compagnie du directeur général du développement chez Épiceries Unis Métro-Richelieu, M. Gilles

Gagnon, et du directeur général de la maison Équipements Morency, M. Jean Blanchette, afin d'examiner sur place les améliorations dont il avait été question. Le même jour, après la rencontre, M. Coulombe a adressé par écrit à M. Foster une proposition pour la signature d'un nouveau bail.

Le lendemain, le conseiller de M. Coulombe, Jacques Nadeau, est entré en contact avec M. Foster pour vérifier si celui-ci avait bel et bien reçu la proposition de l'homme d'affaires. Il voulait aussi s'assurer que cette proposition était en tous points conforme aux conditions posées par la caisse. M. Foster a confirmé que tout allait bien et qu'il s'apprêtait à transmettre la proposition à la Caisse de Saint-Yves.

Coup de théâtre: trois semaines

plus tard, le 13 juillet 1994, le directeur général de la caisse, Michel Bolduc, demande à M. Coulombe de venir à son bureau où il lui apprend que le bail ne sera pas signé avec lui mais avec J.-A. Moisan.

«Dans le cadre d'un processus normal de négociations, toute personne de bonne foi était en droit de s'attendre à ce que la Caisse de Saint-Yves lui soumette une contre-proposition, le cas échéant, ou l'informe de l'entrée en jeu d'une tierce personne», souligne la déclaration déposée en cour le 8 mars.

Le document accuse de «conduite fautive» le directeur général de la caisse, Michel Bolduc, et l'ancien président du conseil d'administration de cette institution, Gilles Guérin; il qualifie de

«conflit d'intérêts» le lien qui existait entre Gilles Guérin et J.-A. Moisan; il parle également de l'appel lancé par M. Coulombe à ses clients et aux membres de la Caisse de Saint-Yves, ainsi que des mises en demeure que cette dernière lui a fait parvenir, lui reprochant d'inciter sa clientèle à la boycotter.

5 millions \$

La déclaration déposée en cour précise que le supermarché Coulombe génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 millions \$ par année et fournit du travail sur une base permanente à une trentaine d'employés. Elle ajoute que M. Coulombe a investi, il y a moins de trois ans, quelque 200 000 \$ afin d'améliorer les lieux, et cela «avec l'accord exprès de Michel Bolduc».

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec a tenu une réunion de travail, lundi, pour étudier les tenants et aboutissants de la poursuite. La directrice des communications de l'organisme, Mme Sylvie Robitaille, a affirmé au SOLEIL qu'il ne s'agissait pas d'une enquête de la fédération sur la Caisse de Saint-Yves mais bien d'une simple étude du dossier conjointement avec la caisse.

Pour sa part, Me Brigitte Boutin, du service du contentieux de la fédération, a souligné à notre journal qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, la fédération a un devoir de surveillance et de contrôle mais n'a pas l'obligation de scruter chaque geste des caisses.

«Chaque caisse a une entité propre», a-t-elle dit.

Mannequin

Une collection unique! Régina brûle d'impatience de vous la présenter...

Erica Röster

Importés
d'Allemagne,
cardigan,
chemisier,
jupe, pantalon
et bermuda à
coordonner.

toutes taxes incluses
dans nos prix

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Ste-Foy

OUVERT
LE DIMANCHE
de 12h à 17h

5^e SALON DU VOYAGE

16-17-18 MARS 1995, PLACE DE LA CITÉ
DESTINATION MONDE
(Niveau des Halles)

- Entrée et stationnement gratuits
- Kiosques d'information avec des SPÉCIALISTES pouvant répondre à toutes vos questions dont:
- AMERICANADA - EUROPA AUTO - JET TOURS
- KILOMÈTRE VOYAGES - ROYAL VACANCES
- TOURS CHANTECLERC - TOURS MONT-ROYAL
- VACANCES ESPRIT - VACANCES AIR TRANSAT
- Conférences avec diapositives commentées

Vendredi 17 mars

- 15h00 Las Vegas et Europe
- VACANCES AIR TRANSAT
- 16h00 Ouest canadien
- KILOMÈTRE VOYAGES
- 18h30 Europe de Cosmos
- AMERICANADA
- 19h30 Europe de l'Est
- TOURS MONT-ROYAL

Samedi 18 mars

- 12h00 Croisière en Alaska
- AMERICANADA
- 13h00 Îles de la Madeleine
- DÉPART DE GROUPE AVEC
OPTIMUM ET KILOMÈTRE VOYAGES
- 14h00 Maroc - TOURS MONT-ROYAL
- 15h00 Espagne (Long séjour)
- KILOMÈTRE VOYAGES

Une présentation de



VOYAGES
OPTIMUM INC.
652-2400

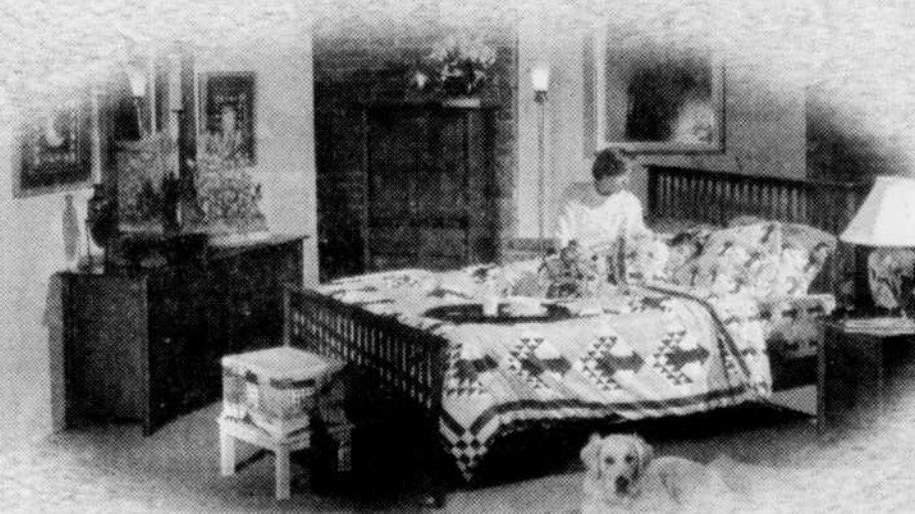
PLACE
de la CITÉ

MARS LE MOIS HORS TAXES



Pour une ambiance chaleureuse, vous apprécierez ces invitants canapés aux formes harmonieuses, habillés d'un joli jacquard vert et bordeaux.

2 CANAPÉS 2 PLACES POUR 1 695 \$
1 CANAPÉ 2 PLACES ET 1 CANAPÉ 3 PLACES POUR 1 995 \$



Assurez-vous du sommeil du juste dans une chambre à coucher qui inspire la détente. Ce mobilier en érable massif teint acajou comblera ceux qui recherchent un style indémodable et des lignes harmonieuses.

LE LIT, 2 TABLES DE CHEVET, LA COMMODE BASSE ET LE MIROIR 2 095 \$

L'ARMOIRE 800 \$

Vaste choix de finitions.



COMMENCEZ À PAYER DANS
6
MOIS

LA GALERIE DU MEUBLE

5 magasins bien différents!

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O., Québec 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec 681-4101
CUIR NO.1: 2960, boul. Laurier, Sainte-Foy 653-6761
SOFA DESIGN: 9, rue Courcellette, Québec 681-2302

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h à 17h30 • Jeudi et vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h • Dimanche 12h à 17h
*12 septembre 1995
Conditionnel à l'approbation du crédit • Acompte 30%

BIENTÔT AU RYTHME DES 2 RIVES!
OUVERTURE PROCHAINE SUR LA RIVE SUD.
170, route Kennedy, Lévis



LIVRAISON GRATUITE
Même le dimanche!
Détails en magasin.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

BLITZ



Cette promotion s'applique sur les produits sélectionnés de cette page seulement et ne peut être jumelée à une autre promotion.

NE PAYEZ RIEN AVANT

1996

AUCUN DÉPÔT

MÊME SUR LES TAXES!

AUCUN PAIEMENT

AUCUN INTÉRÊT

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PAS DE FRAIS CACHÉS!

SUR PRODUITS PRÉSELECTIONNÉS.
SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT.
DÉTAILS EN MAGASIN.

CETTE PROMOTION NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À UNE AUTRE PROMOTION.

RCA 27" **TÉLÉVISEUR**

STÉRÉO AVEC AFFICHAGE À L'ÉCRAN MULTILINGUE

- Écran à contraste optimal
- Stéréo
- Réducteur de bruit dbx/SAP

RABAIS 100%
Rég.: 799.00

699⁰⁰

SANYO 20" **TÉLÉVISEUR**

STÉRÉO

- Syntonisateur 181 canaux

439⁰⁰

SANYO 25" **TÉLÉVISEUR**

25" COULEUR AU PRIX D'UNE 20"

- Affichage trilingue du menu

499⁰⁰

RCA 25" **TÉLÉVISEUR**

STÉRÉO

- Affichage multilingue à l'écran

599⁰⁰

HITACHI **VIDÉO**

2 TÊTES

- Menu trilingue
- Entrées audio/vidéo

299⁰⁰

HITACHI 26" **TÉLÉVISEUR**

AMBIOPHONIE ET IMAGE À HAUTE DÉFINITION

699⁰⁰

SONY 21" **TÉLÉVISEUR**

RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO

849⁰⁰

SONY 32" **TÉLÉVISEUR**

MEUBLE GRATUIT
Val.: 199.00

• Stéréo avec dbx

1499⁰⁰

SONY 8 mm **VIDÉO**

HANDYCAM 8mm AVEC ZOOM 10X

RABAIS 100%
Rég.: 999.00

899⁰⁰

SANYO **VIDÉO**

HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES

- Syntonisateur câblodémodulateur 181 canaux

379⁰⁰

JVC **VIDÉO**

HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES

- Menu à affichage à l'écran

429⁰⁰

HITACHI **VIDÉO**

HI-FI 4 TÊTES

- Nettoie-têtes automatique

429⁰⁰

HITACHI 50" **TÉLÉVISEUR**

IMAGE SUR IMAGE AVEC ARRÊT RAPIDE

- Système sonore 24 watts
- 750 lignes de résolution
- Ambiphonie matricielle

2999⁰⁰

JVC **VIDÉO**

CAMÉSCOPE COMPACT

- Facile à d'utilisation
- Zoom 12x à 2 vitesses
- Sensibilité de 2 lux

VHS

RABAIS 100%
Rég.: 899.00

799⁰⁰

Panasonic **VIDÉO**

VIDÉO COULEUR

PALMCCORDER TÊTE "FLYING ERASE"

- Système 4 têtes "Hi-tech"

VHS

RABAIS 100%
Rég.: 1099.00

999⁰⁰

JVC **VIDÉO**

CAMÉSCOPE ZOOM 12X

- Illumination 2 Lux
- Générateur de titres

VHS

999⁰⁰

SONY **SYSTÈME AUDIO**

5CD

MEUBLE GRATUIT
Val.: 149.99

999⁰⁰

SYSTÈME AUDIO AVEC LECTEUR LASER CARROUSEL 5 DISQUES

- Puissance 200 watts total
- Correcteur graphique 5 bandes
- Double magnétocassette

PAS DE TPS

SUR TOUTES LES RADIOS D'AUTOS

JVC **VIDÉO**

6CD

CHANGEUR AUTOMATIQUE 6 DISQUES

RÉCEPTEUR AVEC PANNEAU FRONTAL DÉTACHABLE

649⁰⁰

MER **VIDÉO**

RÉCEPTEUR AVEC ARRÊT AUTOMATIQUE

39⁹⁹

JVC **VIDÉO**

AM/FM STÉRÉO CASSETTE

- 20 stations présélectionnées
- Inversion automatique

149⁹⁹

PIONEER **VIDÉO**

SUPERTUNER AM/FM STÉRÉO CASSETTE

- Inversion automatique
- Système amovible

219⁰⁰

JVC **VIDÉO**

RÉCEPTEUR AVEC PANNEAU FRONTAL DÉTACHABLE

- 24 stations présélectionnées
- Accès direct aux disques
- Système sonore Hyper-Bass

299⁰⁰

SONY **VIDÉO**

CHAÎNE HI-FI STÉRÉO MFOIANE

429⁰⁰

SONY **VIDÉO**

CHAÎNE PERSONNELLE

- Puissance 2x20 watts
- Ambiphonique

549⁰⁰

PIONEER **VIDÉO**

CHANGEUR AUTOMATIQUE 6-DISQUES

- 1-bit DAC
- 8x anti-vibration

449⁰⁰

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

SUPERMAGASIN

Centre Commercial
Place Lebourgneuf

5500 boul. Des Gradins
Québec

628-5500

INCLUANT GARDERIE ET ÉLECTROMÉNAGERS

BOUTIQUE PLUS AVEC CLUB VIDÉO

Galleries
Chagnon

300, Côte Passage
Lévis

835-5500

AU REZ-DE-CHAUSSÉE, PRÈS DE LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS

PLUS DE 80 POINTS DE VENTE À TRAVERS LE QUÉBEC

Boutiques
de Québec et de la région

- Galeries de la Capitale
- Galeries Chagnon
- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Place du Royaume-Chicoutimi
- Centre Rivière-du-Loup
- Carrefour St-Georges-de-Beauce
- La Grande Place-Rimouski

Parce qu'il n'aurait pas assez bien défendu son association sectorielle

Hervé Pomerleau démis de la présidence de l'AECQ

QUÉBEC — L'entrepreneur Hervé Pomerleau a été démis de sa fonction de président de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

M. Pomerleau perd la présidence de l'AECQ parce que l'Association de la construction du Québec le retire de sa délégation au conseil d'administration de l'AECQ. La décision aurait été prise la semaine dernière.

LE SOLEIL n'a pu joindre hier M. Pomerleau ni le président de l'Association de la construction du Québec pour obtenir leurs commentaires. Il a toutefois appris de source sûre que M. Pomerleau était retiré de la délégation de l'Association de la construction du Québec parce qu'il ne défendait pas assez bien les intérêts corporatistes de l'association sectorielle.

Coordination nécessaire

Lors d'une récente entrevue, M. Pomerleau avait indiqué que même si la loi 46 prévoyait dorénavant la conclusion de quatre

l'industrie de la construction, une coordination devait néanmoins être établie pour le bien de l'ensemble des entrepreneurs de l'industrie.

conventions collectives dans

La loi 102 nuit aux négos entre la CEQ et Québec

QUÉBEC — Les pourparlers sur l'organisation du travail sont laborieux entre la CEQ et le gouvernement. La présidente Lorraine Pagé se plaint de ne pas savoir encore ce que le gouvernement péquiste fera de la loi 102.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Mme Pagé a affirmé hier que «l'hypothèque» de la loi 102, prévoyant une récupération de 1% de la masse salariale, pèse sur les tables de négociation et instaure de la méfiance. Même si les travaux se déroulent normalement, la CEQ constate que les négociateurs patronaux sont plus préoccupés par la recherche d'économie que

par la qualité des services.

La CEQ est convaincue de la nécessité de revoir l'organisation du travail. Elle veut toutefois éviter que le gouvernement n'utilise ces travaux pour reporter des décisions. La centrale fera un bilan des travaux en juin, quelques semaines avant l'échéance des conventions collectives. L'équité salariale, la retraite et la précarité d'emploi sont des sujets que la CEQ veut aborder en négociation.

Il préconisait que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec assume cette responsabilité, puisqu'elle avait assumé un rôle de négociateur patronal au cours des 19 dernières années.

Guichet unique

M. Pomerleau voulait également que l'AECQ continue d'être le guichet unique des services donnés aux entrepreneurs.

Il semble que sa position lui coûte son poste à la présidence de l'AECQ. A la veille des négociations avec les syndicats de la construction, la partie patronale est loin d'être solidaire.

Vendredi, c'est Mondy,
ce week-end, Blue Willi's
et pourquoi pas Gatsby
ou Zappa!



Uniquement Pour vous

MAUDE

PLACE DE LA CITÉ 656 8198

Vente de Fermeture (Fin de bail) RABAIS DE

TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ
VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX

50%

sur le prix courant de tous les produits en magasin



BOUTIQUE LA COURSE À PIED

141, chemin Ste-Foy, Québec 522-2221

Maman, est-ce que mon cancer va m'empêcher de jouer avec mes amis?



ASSOCIATION POUR LES ENFANTS ATTEINTS DE LEUCÉMIE ET AUTRES FORMES DE CANCER

Grâce à vos dons, les enfants de LEUCAN sont des enfants comme les autres.

Jouez et gagnez avec nous

À l'achat d'un billet de 2 \$ obtenez 3 \$ PACINI, et courez la chance de gagner bien plus encore!

1 Chevrolet Cavalier



1 voyage d'une semaine en Floride pour 4 personnes

3 caméras vidéo Handycam de Sony
200 bons d'achat Pacini de 10 \$
100 croisières de jour pour 2 personnes
60 bons d'achat d'épicerie de 50 \$



Vacances Première

TELE 9

METRO

AML

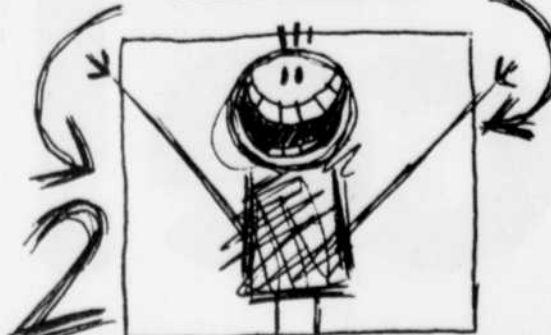
LE SOLEIL



Participez au concours

TROUVEZ LE SCOOP BELL

Cherchez-le



Chaque jeudi, du 9 février au 6 avril, notre petit bonhomme se cache dans ce quotidien. Quand vous l'aurez trouvé, notez ses paroles et hâtez-vous de nous les répéter au 1 800 514-1424. Il faut appeler entre 8h et 18h, le jour même.

LE SOLEIL



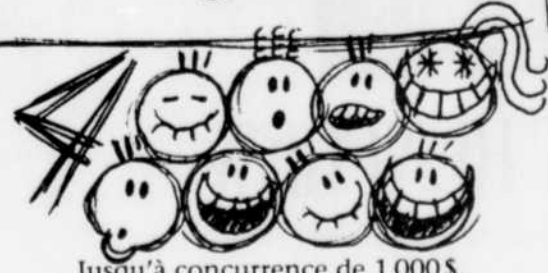
SCOOP

Regardez la télé

Chacun des huit gagnants d'un an d'interurbain Bell sera choisi au hasard parmi les participants du jour et nommé sur les ondes de Radio-Canada lors de l'émission Scoop. Tous les participants courront la chance de gagner le voyage lors du tirage qui aura lieu le 6 avril 1995, lors du dernier épisode.

Les gagnants devront répondre à une question mathématique. Règlement du concours disponible dans les magasins Teleboutique™ Bell ou en expédiant une enveloppe préadressée et affranchie à: Concours Trouvez le scoop Bell, 425, Grande-Allée Est, Québec, Qc G1R 2J5. Ce concours s'adresse aux clients résidentiels de Bell Canada âgés de 18 ans et plus, habitant au Québec.

GAGNEZ un an d'interurbain Bell gratuit



Jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

GAGNEZ un voyage pour deux autour du monde



Un voyage d'une durée d'un mois d'une valeur approximative de 25 000 \$ et, si vous êtes abonné au plan InterMax™ Bell, 1 000 \$ d'argent de poche.

CLUB VOYAGES.



PARTICIPEZ CHAQUE SEMAINE 1 800 514-1424

Il avait promis de se venger du propriétaire de l'immeuble

Éric Bilodeau reconnu coupable de l'incendie du Big Boss

QUÉBEC — L'accusé avait fait part à plusieurs personnes qu'il désirait faire incendier le local qui abritait sa discothèque, dans Limoilou. Et il a tenu parole, a tranché le juge André Cartier en déclarant coupable Éric Bilodeau, âgé de 25 ans, de Québec.

textes de RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le magistrat a toutefois refusé d'accéder à la requête de la procureure de la Couronne, Me Hélène Bouillon, qui réclamait l'incarcération immédiate de l'accusé, qui

connaîtra sa sentence le 22 mars. Son avocat, Me Caroline Drolet, avait plus tôt indiqué que la conjointe de Bilodeau est enceinte et que ses complices, dans cette affaire, n'ont écopé que de peines discontinuées.

C'est en mai dernier que

l'immeuble abritant la discothèque Big Boss était ravagé par un incendie, quelques semaines après que Bilodeau en eut été évincé pour non-paiement de loyer et qu'il eut démenagé son matériel. Quant au propriétaire de l'immeuble, qui à tort croyait celui-ci assuré, il a essuyé une perte de 250 000 \$ à la suite de l'incendie.

« Ton père est un sale et la bâtisse va sauter! Ce n'est pas moi qui vais mettre le feu mais je serai là et

je regarderai ça brûler », a dit Bilodeau au fils du propriétaire, une semaine avant l'incendie. Et c'est précisément ce qui s'est produit par la suite.

Ce ne devait d'ailleurs être que la première des déclarations en ce sens que Bilodeau a faites à plusieurs personnes. Presque tous les membres de son « petit gang », d'après les termes du juge Cartier, l'ont entendu à un moment ou à un autre demander de faire le travail

pour lui.

« Attends une couple de semaines pour ne pas qu'on pense que c'est moi. J'ai 25 ans et je ne veux pas briser ma vie », a-t-il dit à celui qui a enfin accepté de mettre le feu à l'immeuble contre rétribution de 3000 \$ à 5000 \$. Ce soir-là, l'individu, accompagné d'un autre membre du groupe, a mis le feu à des tissus après les avoir aspergés de l'huile se trouvant dans l'ancienne discothèque.

« Tout à fait par hasard », de souligner plusieurs fois le juge Cartier, presque tous les membres du petit groupe, incluant Bilodeau, se sont retrouvés sur les lieux de l'incendie après que celui-ci fut allumé.

En cour, l'accusé a déclaré avoir été déçu lorsqu'il est arrivé sur les lieux mais un témoin l'a nettement contredit en assurant que Bilodeau avait alors dit: « C'est ça qu'y fallait qu'y arrive. »

Un jugement inusité

Il doit verser la moitié d'une condamnation de 500 000 \$ malgré un appel

QUÉBEC — Dans un jugement d'une nature très peu courante, la cour d'appel ordonne à l'ingénieur Raymond Lebeuf de verser 200 000 \$ à la firme SNC-Lavalin en guise d'exécution provisoire de celui prononcé contre lui en cour supérieure, en octobre dernier.

À ce moment, le juge René Letarte avait en effet condamné Lebeuf à verser un demi-million de dollars à SNC-Lavalin pour ne pas avoir respecté un engagement de non-concurrence à la suite de la vente de sa société d'ingénierie de Rimouski à SNC-Lavalin. Il s'était alors engagé à ne pas embaucher ses anciens employés ou ceux de l'acquéreur, à défaut de quoi il lui en coûterait 1500 \$ par jour. Par la suite, Lebeuf interjetait appel du jugement Letarte et, comme c'est la règle, son exécution s'en trouvait suspendue.

Or, devant le tribunal de deuxième instance, SNC-Lavalin voulait obtenir l'exécution provisoire de ce jugement, malgré l'appel. Pour y arriver, leur procureur, Me Michel Chabot, a plaidé qu'il y avait « raison spéciale », alléguant que Lebeuf se serait dévoué de tous ses biens au profit de son ex-épouse par l'entremise de leur dossier de divorce.

Faisant la chronologie des événements, le juge Paul-Arthur Gendreau, de la cour d'appel, rappelle qu'en juin et juillet derniers, Lebeuf hypothéquait sa résidence pour la somme de 390 000 \$. En septembre, Mme Lebeuf déposait sa requête en divorce et, en vertu de l'entente sur les mesures accessoires, elle recevait la moitié de la valeur de la résidence et le transfert de régimes de retraite de 415 000 \$.

En outre, Lebeuf transférait en pleine propriété à son ex-épouse toutes les actions qu'il détenait dans quatre entreprises, sans compter une avance à une autre entreprise, une créance et une part dans une succession. Le mois suivant, le jugement Letarte survenait puis un jugement de divorce entérinait la convention entre les parties.

La cour d'appel estime donc que « non seulement Lebeuf s'est considérablement appauvri depuis les transports d'actif faits à son ex-épouse qui en a, maintenant, pleine propriété par l'effet du jugement de divorce, mais encore qu'il l'a fait pour éviter de satisfaire à sa condamnation en faveur de SNC ». Outre la cession de deux créances et le paiement de la moitié de la résidence, Lebeuf n'a transféré que des actions à son ex-épouse, observe la cour d'appel. Les entreprises d'ingénierie restent donc entières alors que l'ex-épouse n'est pas ingénieure et ne travaillait pour aucune des sociétés dont elle est maintenant actionnaire.

Bref, la cour d'appel conclut que Lebeuf veut bel et bien se soustraire à l'obligation créée par le jugement Letarte, et il y a donc matière à exécution provisoire de celui-ci. Elle n'est toutefois que partielle, au montant de 200 000 \$, et SNC devra déposer une caution pour ce montant afin de garantir la remise intégrale à Lebeuf si jamais il l'emportait en appel du jugement Letarte.

En Bref

■ 300 détonateurs volés chez Canex au lieu 571

CHARLESBOURG — La police de Charlesbourg était toujours à la recherche, hier après-midi, des détonateurs disparus le week-end dernier d'un entrepôt d'explosifs de la compagnie Canex, située dans une sablière de la rue des Érables. Un nouvel inventaire effectué par l'entreprise a cependant permis de ramener de 571 à 300 le nombre de détonateurs volés. Les enquêteurs n'établissent pour l'instant aucun lien entre ce vol et l'attentat à la voiture piégée dont a été victime Denis Marcoux, mardi à Québec.

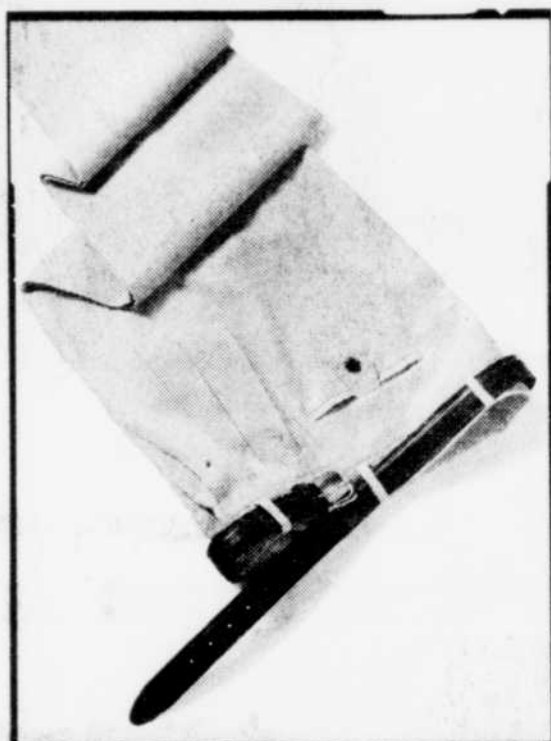
■ Le Picasso flambe

QUÉBEC — Le Picasso, un navire de plaisance en hivernage sur un quai du port de Québec a été la proie des flammes, dans la nuit de mardi à hier. L'incendie d'origine suspecte s'est déclaré vers 2 h pour une raison qu'aura à déterminer l'enquêteur du Commissariat aux incendies, Jean Lépine. Le bateau, d'une valeur de plus de 50 000 \$, est une perte totale. Au moins cinq autres bateaux ont été légèrement endommagés par le sinistre.

■ Trouble mental

QUÉBEC — Accusé d'avoir pris en otage le propriétaire d'un dépanneur de Beauport, en janvier, Sylvain Duchesne, âgé de 30 ans, a bénéficié d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de trouble mental. L'homme de 59 ans avait été malmené avant de remettre le contenu du tiroir-caisse à l'accusé.

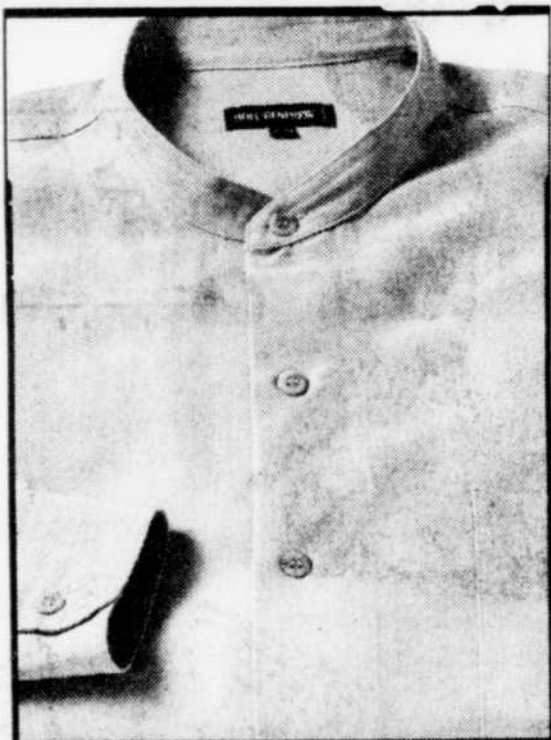
Holt Renfrew recommande...



Le pantalon fait de viscose et de lin. 150 \$.



Le ras-de-cou à côtes, un mélange lin et coton. 125 \$.

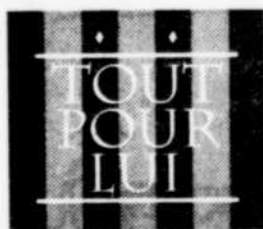


La chemise de lin, à col debout. 110 \$.



Le tee-shirt, un amalgame de lin et de coton. 65 \$.

Le pantalon s'interprète en écru, en marine ou en noir. Le ras-de-cou est tricoté de fibres crème, écru, jaunes, vert basilic, rouges ou bleues. La chemise prend des teintes de blanc, de crème, de sable, de brun roux, de bleu ardoise, de marine ou de noir. Le tee-shirt est suggéré en crème, en écru, en vert sauge ou en noir.



HOLT RENFREW

PLACE SAINT-FOY • 656-6783



Agace!

Regardez bien ces nouvelles lignes.
Fermez les yeux. Faites le vide dans votre esprit.
Essayez de ne plus y penser. Pas si facile que ça, hein?

SUNFIRE



PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

Riche en fibres

Si vous voulez prendre soin de votre intérieur, venez chez IKEA. Vous trouverez au menu un vaste choix de tissus riches en couleurs et en motifs. Alors si l'envie vous prend de faire des rideaux, des coussins ou des nappes, venez nous voir. Ça vous fera le plus grand bien.

ATTO. Tringle. Fer laqué noir. Long. 140 cm. 24,95 \$
Long. 200 cm. 29,95 \$. Fixations fournies. **24,95 \$**

4,95 \$
le m

LETTY. Tissu.
Pur coton. Larg.
150 cm. Beige,
vert ou rouge.
4,95 \$ le m

16,95 \$
le m

SASSA. Tissu.
Pur coton. Larg. 140 cm.
Beige ou brun.
16,95 \$ le m

INDEX. Tringle extensible.
Métal. Noir, rouille ou laiton.
S'ajuste aux embouts de tringle.
Long. de 70 à 120 cm. 24,95 \$
Long. 120 à 210 cm. 39,95 \$

INDEX. Embouts
de tringle, lot de 2.

Rouille.
Cornes.
19,95 \$

Noir.
Fleur-de-lis.
12,95 \$

12,95 \$

Laiton.
Flèche.
12,95 \$

Laiton.
Boule.
16,95 \$

11,95 \$
le m

15,95 \$
lot de 2

14,95 \$
lot de 2

INDEX.
Embrasses.
Rouille, noir
ou laitonné.
14,95 \$
lot de 2.

10,95 \$
le m

2,95 \$ lot de 2

MYT.
Glands de coton
naturel. Faits
main. 2,95 \$
lot de 2.

PILATORE.
Tissu. Pur coton.
Larg. 150 cm. Brun
pâle ou blanc.
10,95 \$ le m

LIVAN. Pur lin ou
mélange lin et coton. Choix de
motifs. Larg. 150 cm. 15,95 \$ le m

11,95 \$
le m

ADY.
Tissu.
Pur coton
lustré. Vert
ou jaune.
Larg. 150 cm.
11,95 \$ le m

DIDDY. Tissu. Pur coton lustré.
Vert ou jaune. Larg. 150 cm. 11,95 \$ le m

9,95 \$
le m

1,95 \$

Fil à coudre
mélange
pur coton.
Coloris variés.
1,95 \$

5,95 \$
le m

CLIVIA. Tissu.
Pur coton chintz.
Vert foncé, vert
pâle, bleu foncé ou
noir. Larg. 120 cm.
9,95 \$ le m

HALINA. Tissu.
Pur coton. Larg.
150 cm. Choix de motifs.
5,95 \$ le m

IKEA

Faites comme chez vous.

L'offre se termine le 19 mar. 1995. Jusqu'à épuisement de la marchandise. Place Lebourgneuf, 5500 boul. des Gradients. Tél. : 622-4532. Heures d'ouv: lun. à mer. 10 à 18 h, jeu à vend. 10 à 21 h, sam. 9 h à 17 h, dim. de 10 h à 17 h.



En Bref

■ Consommateurs menacés

Craignant les compressions de budget qui s'abattent un peu partout dans les ministères, les associations de consommateurs rappellent leur rôle influent et l'importance du financement de l'État pour qu'elles survivent.

Le groupe se partage une maigre enveloppe de 494 000 \$, somme qui a été amputée de 35 % en deux ans. Pour la présente année, le gouvernement péquiste n'a pas imposé de compressions budgétaires, mais le groupe craint pour l'avenir. Les associations veulent que l'Office de la protection du consommateur soit maintenu et leur propre financement aussi. Dans plusieurs cas, l'État est la principale source de financement des associations de consommateurs. D'autres y ajoutent les cotisations des

membres et même des barrages routiers pour récolter des dons. Des hypothèses de financement sont suggérées: des déductions d'impôt pour les consommateurs qui versent une contribution à leur association, une taxe à la protection du consommateur payée par les entreprises, ou autre.

■ Les Hurons chassent

Le ministère de l'Environnement et de la Faune et le chef huron Max Gros-Louis ont conclu hier une entente qui permettra aux Hurons de chasser l'original dans certaines zones de la réserve faunique des Laurentides. L'entente est temporaire et ne s'applique qu'à la période du 6 au 13 octobre 1995. Les chasseurs hurons seront cependant soumis aux mêmes règles que les Québécois. Une seule bête pourra être prélevée par deux familles mais leurs membres pourront simultanément chasser le lièvre et la perdrix, à des fins alimentaires.

■ Entente chez Beaver

Beaver Asphalte et les syndicats d'opérateurs et de manoeuvres de la région de Québec ont finalement convenu d'un compromis pour mettre fin aux manifestations au chantier du tunnel Saint-Nicolas et Saint-Augustin. Lundi et mardi, plus d'une centaine de travailleurs perturbaient les activités de la compagnie parce que celle-ci embauchait surtout des opérateurs de Montréal. Des négociations intenses ont permis hier matin la conclusion d'une entente. Beaver réduira le nombre de travailleurs provenant de Montréal et embauchera des salariés de la région de Québec s'ils ont les compétences nécessaires.

■ Encore la bactérie mangeuse de chair

Deux jours à peine après l'hospitalisation, au Centre hospitalier régional de l'Outaouais (CHRO), d'un homme de 30 ans atteint de la bactérie «mangeuse de chair», un nouveau cas a été diagnostiqué à Ottawa. Cette fois, la victime est une fillette de trois ans d'Ottawa, actuellement traitée aux antibiotiques à l'Hôpital pour enfants de l'Est ontarien. Selon les autorités de l'institution, la bambine, admise dimanche, semblerait toutefois hors de danger et répondrait bien au traitement. «Jusqu'ici, il n'y a eu aucune désintégration des muscles atteints, et aucun dommage à long terme n'a été causé», a précisé Ruth Derrick, porte-parole de l'hôpital. Elle a toutefois refusé d'indiquer quelle partie du corps de l'enfant était touchée par la bactérie. Il s'agit du quatrième cas de streptocoque de type A à être signalé dans la région d'Ottawa-Carleton depuis le début de l'année. Comme c'est le cas dans l'entourage du patient adulte soigné au CHRO, les proches de la fillette subissent également un traitement préventif aux antibiotiques contre le streptocoque de type A. Ses trois frères et soeurs, ses deux parents de même que quatre autres membres de la famille étendue bénéficient actuellement de cette mesure de prévention.

■ Discussions rompues chez Via Rail

VIA Rail et ses mécaniciens ont mis fin à leurs pourparlers, après que des employés eurent refusé de faire des heures supplémentaires, forçant des passagers en partance de Niagara Falls et St-Catharines à prendre l'autocar, mardi soir et hier matin. M. Gilles Hallé, porte-parole de la Fraternité internationale des mécaniciens de locomotive, a soutenu qu'il n'y aurait pas d'arrêt de travail, pour l'instant du moins. Quelque 5000 membres du syndicat travaillent pour le Canadien National, le Canadien Pacifique et VIA Rail. Les mécaniciens de CP et de Via disposent d'un mandat de grève depuis le 2 mars. Selon M. Hallé, le conflit de travail qui sévit chez CP et qui a mis en lock-out 3200 préposés à l'entretien la semaine dernière n'a rien à voir avec les perturbations survenues à St-Catharines et Niagara Falls. Il a expliqué que VIA n'avait pas assez de mécaniciens, surtout dans la région torontoise.

SI VOUS AVEZ TRAVAILLÉ POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 1990 À 1994

Vous avez peut-être droit à un ajustement salarial

Le Syndicat de la fonction publique du Québec a conclu le 8 novembre dernier une entente qui dispose en bonne partie du dossier des relativités salariales pour **les fonctionnaires et les ouvriers**. L'entente prévoit aussi la poursuite de travaux conjoints pour certaines classes d'emploi.

L'exercice visait à établir une base de comparaison et de rémunération entre les diverses classes d'emploi (plus de 300), à partir d'une méthode d'évaluation convenue entre les parties.

Bien sûr, toutes les classes d'emploi ne sont pas affectées à la hausse, mais aucune ne l'est à la baisse.

L'entente entraîne pour l'employeur des déboursés de 153 millions \$, à titre d'ajustements rétroactifs pour les cinq dernières années, et un accroissement d'environ 30 millions \$ annuellement pour l'avenir.

Si vous êtes encore à l'emploi du gouvernement, l'ajustement salarial devrait vous être versé au plus tard le 16 mars 1995.

Si vous n'êtes plus à l'emploi du gouvernement, mais que vous avez travaillé, de 1990 à 1994, dans une classe d'emploi qui bénéficie d'un ajustement salarial, vous devez d'ici le 20 juin 1995 faire la demande de paiement de cet ajustement salarial («rétroactivité») au responsable de la paie du secteur de travail où vous avez travaillé la dernière fois, qui traitera l'ensemble de votre dossier pour toute la période, y compris les durées d'emploi dans d'autres ministères.

Par contre, le personnel qui aurait notamment travaillé à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), à la Commission des normes du travail (CNT) ou à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) doit faire des demandes séparées à ces organismes, qui ont des systèmes de paie non intégrés.

Le Syndicat de la fonction publique du Québec a fait parvenir la semaine dernière environ 15 000 lettres à des personnes qui se trouvent dans cette situation, mais le présent avis veut informer le personnel dont nous n'aurions pas la dernière adresse.

La succession des personnes décédées peut aussi réclamer les montants dus.

Pour plus d'information, notamment sur les classes d'emploi visées par l'entente, vous êtes prié de contacter l'un de nos douze bureaux régionaux.



SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC

Aquascutum

«Le magasin des manteaux de luxe»

offre ses
**IMPERMÉABLES
PRINTANIER**

pour dames
ET SES FOULARDS DE SOIE
en

SOLDE

RABAIS DE

50%

sur une grande quantité
d'imperméables, manteaux mode et
classiques dans un magnifique
choix de couleurs.

Pour un temps limité
Venez tôt pour un meilleur choix.

Place Ste-Foy 650-5959

La Banque Nationale présente le concours

Où étiez-vous quand on était 10 000 sur la rue Saint-Paul?

**BANQUE
NATIONALE**
Notre banque nationale

En collaboration avec:

LE SOLEIL

**AD
LIB**

Participez au présent en recomposant le passé!

Décrivez-nous une anecdote amusante des années 70 et ce que vous faites aujourd'hui. Si possible, joignez à votre témoignage deux photos de vous: une des années 70 et une récente. Remettez vos photos bien identifiées et votre témoignage dans une enveloppe, au comptoir d'une succursale de la Banque Nationale. Les meilleurs témoignages avec photos seront publiés dans ce quotidien. Vous n'avez pas de photos? Vous pouvez gagner quand même. Remplissez ce coupon et déposez-le dans la boîte de tirage prévue à cet effet en succursale.

À GAGNER:

- Des billets pour un spectacle de Beau Dommage
- Un voyage d'une semaine pour deux en Europe pour assister à leur spectacle

Décrivez votre anecdote des années 70:

Que faites-vous aujourd'hui:

Nom:

Adresse:

Téléphone (résidence): ()

Téléphone (travail): ()

Pour connaître la date limite de participation et le nombre de prix offerts dans votre région, consultez les règlements en succursale.

Afin de leur permettre de venir constater l'enthousiasme de la population

Québec aurait intérêt à inviter plus de gens du CIO

QUÉBEC — Les promoteurs de la candidature de Québec pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 2002 y gagneront à convaincre le maximum de membres du CIO à visiter la région. Ce commentaire a été émis par les trois membres du CIO qui ont terminé leur visite hier.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

M. Gerhard Heiberg, de la Norvège, conseille au comité organisateur de faire des pressions pour convaincre tous les membres du CIO à visiter Québec «afin de venir constater l'enthousiasme que suscite cette candidature et à venir se rendre compte de l'ambiance et de l'esprit olympique qui y règne». M. Heiberg s'est dit surpris de l'enthousiasme qui règne à Québec au sujet des Jeux de 2002 et a retrouvé ici «l'esprit de Lillehammer». Rappelons que M. Heiberg a présidé le comité d'organisation des Jeux de Lillehammer.

Esprit d'ouverture

M. Bashir Attarabulsi, de la Libye, a dit lui aussi souhaiter que tous ses confrères viennent visiter Québec. Ce visiteur a surtout remarqué l'esprit d'ouverture du

Canada, en prenant comme preuve le fait que l'université Laval soit fréquentée par des étudiants prove-

nant de dizaines de nationalités différentes.

M. Attarabulsi a aussi souligné le budget réaliste préparé par les promoteurs de Québec, «un budget qui s'appuie sur ce qui a été fait à Calgary, à Albertville et à Lillehammer».

M. Anthon Geesink est le troi-

sième membre du CIO qui a terminé sa visite de la région hier. Ce visiteur des Pays-Bas a lui aussi noté l'enthousiasme que soulève la candidature de Québec.

Même s'il s'est montré plus réservé dans ses commentaires, l'ancien champion olympique de judo croit qu'il est du devoir des

membres du CIO de conseiller les villes candidates.

Aux promoteurs de la candidature de Québec, il conseille d'inciter le plus de membres possible du CIO à visiter la région afin d'aider le mouvement olympique à «choisir la meilleure des quatre meilleures villes».

Au sujet des Jeux de Lillehammer, M. Heiberg a précisé que les bilans financiers finaux seront déposés sous peu.

Mais déjà, il peut dire que les revenus ont été de 70 millions \$ US supérieurs aux dépenses. Le surplus est deux fois plus élevé que celui prévu initialement, a-t-il précisé.



L'Automobile piu bella del mondo.
(Qui dit mieux?)

Chatel Automobiles 1350 rue Bouvier, Québec 628-6336

Gagnante du prix italien de la plus belle voiture du monde.

L'Italie est la patrie de l'élégance automobile. Et récemment, le prestigieux Concours international de Milan a accordé à la nouvelle Jaguar XJ12 le titre de plus belle voiture du monde. Chaque Jaguar neuve se fait encore plus irrésistible avec tous les avantages du Club Jaguar, comprenant une garantie de quatre ans ou 80 000 km, l'entretien périodique sans frais pendant 2 ans et une garantie de remboursement de 30 jours. Sans oublier le fabuleux Bail de rêve Jaguar aux mensualités des plus attrayantes. Pour une randonnée d'essai ou plus de renseignements, communiquez avec un concessionnaire Jaguar de votre région ou composez

1-800-XJ-SERIES.



M. Bashir ATTARABULSI

Les meilleurs vêtements de voyage au monde — à votre portée

Notre mandat est de vous fournir non seulement les meilleurs chapeaux de plein air au monde mais également les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde! Mais les Tilley ne sont pas des vêtements uniquement pour le voyage. Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable.

Nos «durs qui durent» ont des poches secrètes et des poches sécuritaires munies de fermoirs en Velcro ainsi que des instructions d'entretien qui ne vous laisseront jamais tomber alors «faites-leur la vie dure!»



Le veston de voyage lavable, à partir de 285 \$ (selon la taille). DIX POCHEs!

Le chapeau Tilley

- Il flotte • Il s'attache
- Il ne rétrécit pas • Il est lavable à la machine • Il est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure
- Il protège contre les rayons UV-A et UV-B • Il est garanti à vie • Il est assuré contre la perte



À vous de choisir! Le Tilley est disponible en trois styles et en plusieurs couleurs pour tous les tours de tête. De 45 \$ à 59 \$.

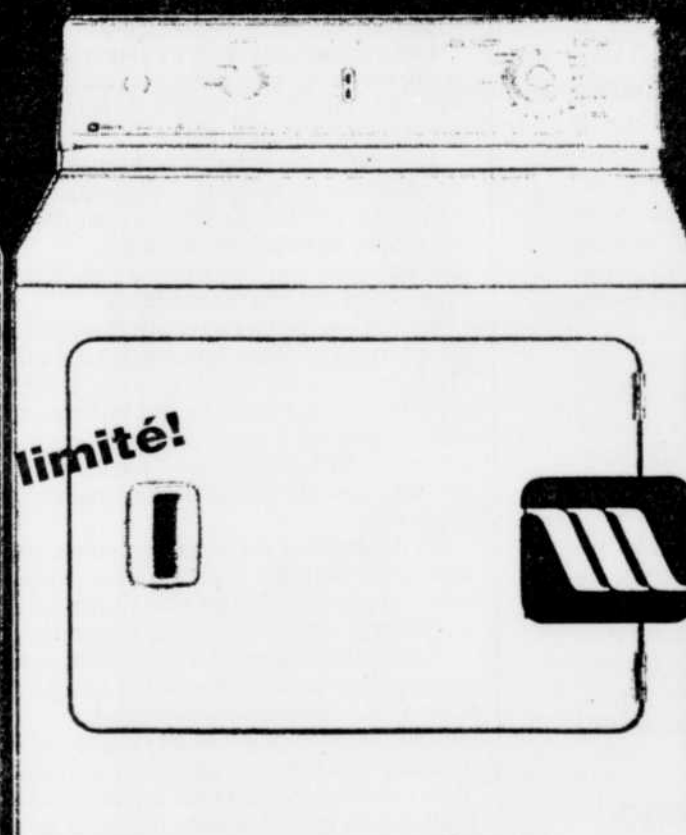
DEMANDEZ LE CATALOGUE DE 68 PAGES
1-800-465-4249
C'EST GRATUIT!

Tilley Endurables
158, ave. Laurier Ouest, Montréal
272-7791

rabais instantané



Hâtez-vous...
Offre pour un temps limité!



SUR APPAREILS SPÉCIFIQUES

MAYTAG

Laveuse grande capacité

- fonctionnement silencieux
- faible consommation d'eau
- agitateur super efficace
- niveau d'eau réglable à l'infini
- deux vitesses
- 10 cycles

Sécheuse automatique

- fonctionnement silencieux
- tambour de grande capacité
- porte réversible
- 4 niveaux de température
- 6 cycles de séchage
- séchage électronique

Plus * Rabais équivalent à la TPS

* Rabais équivalent à la TPS sous condition d'achat de la laveuse également.

aucun intérêt! aucun paiement!

avant **un an!**
sur toute la marchandise en magasin!

Lave-vaisselle encastré

- fiable et super silencieux
- paniers de luxe en nylon durable
- survolteur de température
- * Rabais équivalent à la TPS



VANIER
100, Chabot, à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600



SAINTÉ-FOY
2600, boul. Laurier, Place de la Cité
657-6902



LÉVIS
300, côte du Passage, Galeries Chagnon
835-0606



LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES DU PAYS

Renseignez-vous sur notre
PLAN PROTECTION D'OR

OUVERT LE DIMANCHE
de midi à 17h

Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison dans les zones désignées. Solde du 15 mars 1996. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous au magasin pour d'autres possibilités de paiement.

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
J. GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

L'imprimatur de New York

Ainsi donc les Américains préfèrent la continuité dans les relations commerciales pendant les périodes transitoires qui suivent l'émergence d'un nouvel État d'un ancien avec lequel ils étaient liés par des traités.

Il nous en a coûté 35 000 \$ en honoraires à la firme légale américaine Rogers & Wells pour nous faire résumer en 12 pages «la politique normale des États-Unis». Et il ne s'agit que de la première d'une quarantaine d'études commandées par le ministre délégué à la Restructuration, M. Richard LeHir. Après les 5 millions \$ engagés pour les audiences cacophoniques des commissions sur l'avenir du Québec, le gouvernement Parizeau en consacra-t-il deux autres pour s'acheter un argumentaire?

Les Québécois ne sont pas ces incultes complexés que trop de personnes au gouvernement du Québec voient encore en eux et qui ont besoin de tels imprimaturs paternalistes pour guider leur choix entre la souveraineté et l'appartenance au Canada.

Les conclusions de Rogers & Wells étaient connues avant même de solliciter l'avis de ces conseillers juridiques, autant pour ce qui touche aux accords commerciaux que pour celui lié à la Défense, NORAD. Il ne s'agissait que de regarder dans quelle direction allaient les intérêts américains dans les deux cas. Les économies américaine et canadienne sont les plus intégrées du monde occidental. Les États-Unis cherchaient par le traité de libre-échange à rejoindre les 25 millions de consommateurs potentiels vivant au-delà de leur frontière nord ou dans d'autres cas, à diminuer leurs coûts par la suppression ou la réduction de tarifs douaniers sur certains produits importés.

Les résultats sont renversants: les exportations du Québec vers les États-Unis sont passées de 20,7 milliards \$ en 1992 à 33,7 milliards \$ en 1994. Et nos importations américaines de 12,8 milliards \$ en 1992 à 16,1 milliards \$. On ne pouvait pas sérieusement penser que les Américains se priveraient pour des raisons politiques des avantages trouvés dans ces relations d'affaires et qu'ils traiteraient le Québec comme un second Cuba. Du côté québécois, largement gagnant dans la balance commerciale, les plus chauds partisans de l'ALENA se retrouvaient dans le camp péquiste. Qui peut souhaiter un retour en arrière?

L'avis de Rogers & Wells n'entre toutefois pas du tout dans les modalités que les États-Unis pourraient chercher à obtenir dans une entente renégocier avec ce nouveau partenaire. Au-delà des évidences générales, le même brouillard persiste donc puisque ces conditions font partie du champ des négociations qui interviendraient pendant la période transitoire évoquée.

Il n'y a rien de plus au chapitre commercial dans l'avis de ces conseillers que des choses maintes fois répétées par le premier ministre et le vice-premier ministre, MM. Jacques Parizeau et Bernard Landry et qui ne sont même pas sérieusement contestées. Le litige porte plutôt sur le pouvoir de négociation pour un Québec souverain, d'exclusions ou de mesures pour atténuer des impacts négatifs dans quelques secteurs, comme le Canada s'est appliqué à en obtenir avant la conclusion du premier accord de libre-échange. Les souverainistes continueront de prétendre que les termes actuels seront respectés et les fédéralistes, le contraire.

En ce qui a trait à NORAD, un rapide regard sur une carte géographique dans les bureaux de Rogers & Wells a dû tenir lieu d'analyse. Un trou, même temporaire, dans le système de défense de l'Amérique du Nord est impensable. Les avocats new-yorkais ont sûrement bien rigolé en recevant ce mandat. Ils y consacrent trois paragraphes.

Pour 35 000 \$ (américains ?) bien des bureaux de consultants québécois seraient certainement heureux de répondre ainsi à quatre ou cinq autres questions qui hantent le sommeil de M. LeHir. Ceux qui constatent une pareille utilisation de leurs impôts trouvent cette blague en 40 exemplaires beaucoup moins drôle. Pour 4,95 \$, M. LeHir aurait trouvé ses réponses aux pages 129 et 130 du numéro de mars de Current History.

J.-JACQUES SAMSON

Point de vue

Eldorado: trop, c'est trop!

C'en est trop. Il y a des années que j'observe le comportement des intervenants montréalais envers Québec et sa région, mais cette fois les propos d'un nommé Pierre Brousseau sont la goutte qui fait déborder le vase.

Avant d'essayer de venir nous montrer qui est supposément bon ou pas et de presque nous insulter, les Montréalais devraient commencer par régler les nombreux problèmes qui caractérisent leur ville: crime organisé, guerre de gangs, meurtres d'enfants, sans-abri par milliers, économie défaillante, etc.

Nous n'avons absolument rien à envier à cette ville, bien au contraire. Faites exactement l'inverse de ce qui s'est fait là-bas si vous ne voulez pas avoir des problèmes. Mais encore trop peu de Québécois en sont conscients et pensent que tout ce qui vient de Montréal est meilleur, plus gros, bon, droit et juste sans conditions. La vérité est toute autre! Sur bien des plans il y a longtemps que Québec a mis Montréal dans sa poche!

Ce n'est pas parce que les gens de cette ville ont aimé le film *Eldorado* qu'il faut que le monde entier l'adore et lui réserve un accueil délirant.

Si les gens de la «vieille métropole» sont en délire, tant mieux pour eux! Qu'est-ce que ça peut bien faire si les gens de Québec n'aiment pas ça? Méritent-ils de se faire dire des choses désagréables pour autant?

Tant mieux (ou tant pis ?) pour les Montréalais si ce genre de production leur convient, mais pourquoi encore remettre ça avec des propos du genre «Québec est-il trop provincial»?

Ce n'est pas parce que Pascale Bussièrès fait partie de la distribution et qu'elle a connu un certain succès dans la série *Blanche*, qu'il faut considérer toutes les choses où elle apparaît comme étant dignes d'intérêt!

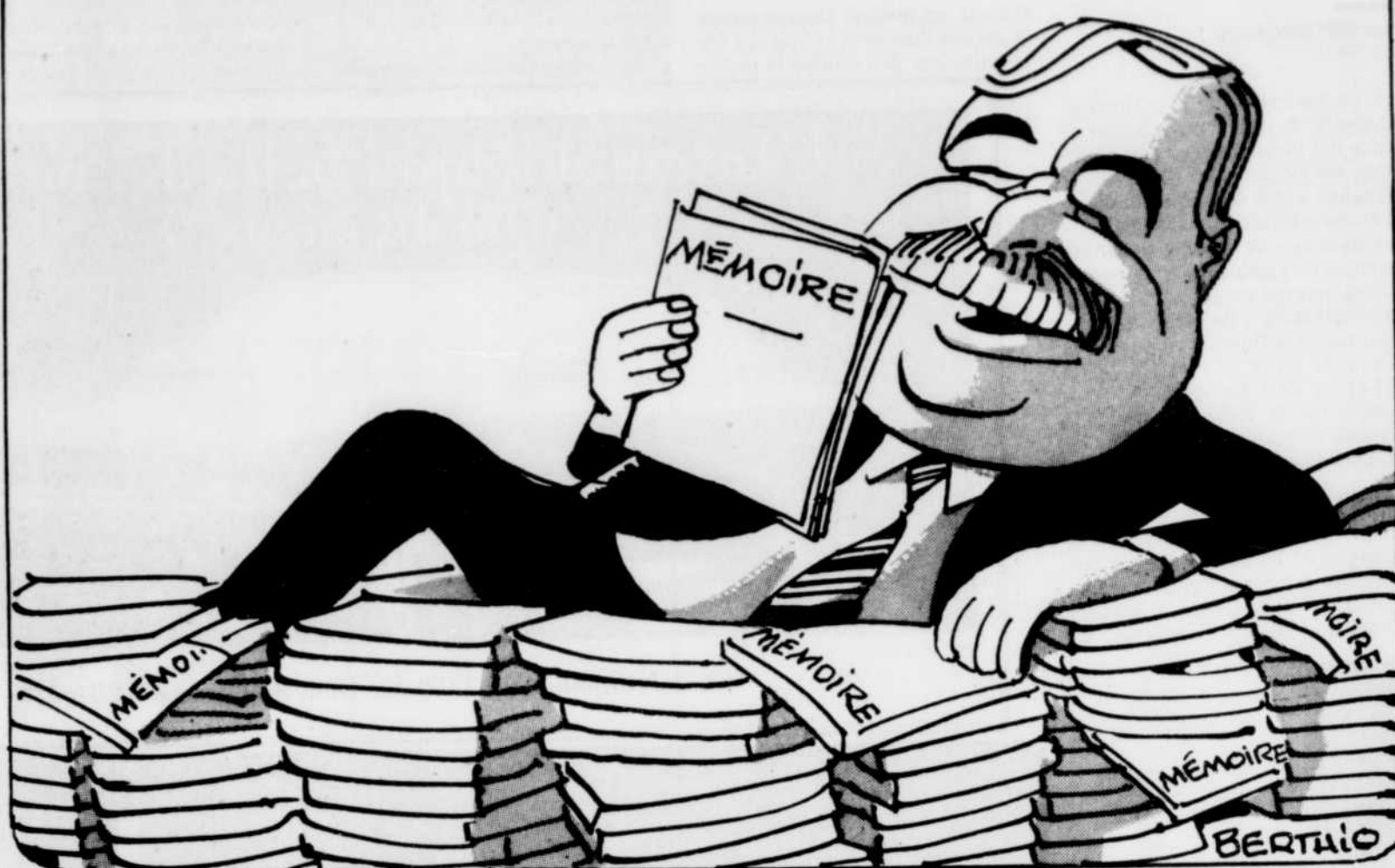
De plus, ne parlez pas trop vite au nom des distributeurs, mais contentez-vous de parler en votre propre nom. Ce sera aux distributeurs de décider par eux-mêmes ce qu'ils désirent amener ou non à Québec.

Les gens d'ici sont écoeurés de se faire dire des choses par des personnes qui viennent d'un endroit qui n'a absolument aucun conseil à nous donner!

Yves Noël
Charlesbourg

Lit...TÉRAURE

REPRISE



Donner le temps au temps

«Il est trop tôt. Il faut donner le temps au temps. Je ne suis pas nécessairement pressé», disait le premier ministre Parizeau, la semaine dernière.

Tant mieux parce que c'est exactement ce que lui a conseillé, hier, la présidente de la commission régionale de la Chaudière-Appalaches, Danielle-Maude Gosselin, en présentant le premier des 18 rapports dont M. Parizeau doit attendre la publication avant d'arrêter définitivement sa stratégie référendaire.

Mme Gosselin a été on ne peut plus claire. Si elle n'avait qu'un conseil à lui donner, ce serait de «prendre le temps de répondre aux questions de la population».

Bien sûr, la commission ne propose pas formellement le report du référendum, mais il ne faut pas être très perspicace pour déduire des propos de sa présidente que le gouvernement court à un échec certain dans l'état actuel de l'opinion publique.

Le mot «inquiétude» revient fréquemment dans le rapport. Inquiétude des jeunes qui craignent de ne pas avoir accès aux études supérieures, inquiétude des agriculteurs qui s'interrogent sur l'avenir des politiques de gestion de l'offre, inquiétude quant au maintien des traités et alliances, inquiétude, inquiétude...

La commission n'a cependant eu aucune difficulté à identifier la plus grande source de cette inquiétude: «le pain et le beurre après un changement politique aussi important».

Comme partout ailleurs au Québec, la très grande majorité de ceux qui ont participé aux audiences de la commission étaient sympathiques au projet souverainiste. Ils ont pourtant manifesté une appréhension telle que Mme Gosselin recommande la plus grande prudence au gouvernement. Imaginez les indécis, les perplexes, les sceptiques et autres nationalistes mous!

Les commissaires ont bien perçu «l'attitude

Michel
DAVID

typiquement normande» des Québécois. Or, le problème dans un référendum, c'est que les p't-être-ben-que-oui-p't-être-ben-que-non finissent généralement par se transformer en vrai non.

On recommande que «le gouvernement précise d'abord le cadre de son projet de société en tenant compte des réalités actuelles et futures d'une société actuelle». Tout le problème consiste à savoir où s'arrête le besoin d'information et où commence le prétexte pour ne rien décider.

C'est très bien d'établir les valeurs fondamentales sur lesquelles s'édifierait un Québec souverain, mais on pourrait passer des années à discuter d'un «projet de société» qui, par définition, est en perpétuelle évolution. Et si j'étais un pointeur souverainiste, je ne perdrais pas beaucoup de temps avec quelqu'un qui me réclame un «plan d'affaires».

Mme Gosselin se dit «profondément choquée et peinée» que le commissaire de l'Action démocratique, Benoit Aubé, ait refusé de signer le rapport après avoir lui-même rédigé le paragraphe traitant de la nouvelle union Québec-Canada proposée par Mario Dumont. Elle trouve également «insultant» qu'on accuse les commissaires de faire le jeu du gouvernement.

Je suis sûr que la présidente du syndicat des fonctionnaires en a entendu bien d'autres dans l'exercice de ses fonctions, mais elle a probablement raison de dire que le rapport reflète assez fidèlement ce qui a été dit devant

la commission.

Dans l'entourage de M. Parizeau, on affecte de prendre à la légère la défection de l'ADQ, qui devrait bientôt s'étendre à l'ensemble des commissions. On veut y voir une manœuvre de son jeune chef pour s'assurer de nouveaux avantages. Il aurait donné l'ordre de ne pas signer les rapports avant même qu'ils soient rédigés, chuchote-t-on.

Il est tout à fait possible que Mario fasse de la surenchère. Ça fait partie du jeu et il se révèle un excellent joueur. N'empêche que le premier ministre ferait une grave erreur en le tenant pour acquis. Robert Bourassa, qui n'était pourtant pas le moins futé, l'a appris à ses dépens.

C'est peut-être un enfant gâté, à qui M. Parizeau aurait plutôt envie de donner la fessée, mais il devrait se retenir encore un peu. Sans lui, la coalition arc-en-ciel devient dangereusement monochrome. En décembre dernier, son ralliement a fortement contribué à la crédibilité des commissions régionales.

On peut d'ailleurs comprendre les soupçons du chef de l'ADQ, qui craint d'être largué par le gouvernement. Depuis son retour du Mexique, M. Parizeau donne vraiment l'impression de l'avoir exclu de son jeu pour revenir à son plan initial: un référendum d'ici la fin de juin sur une question clairement souverainiste.

Son «conseiller à l'ouverture», Jean-François Lisée, s'est échappé sur les ondes de RDI, mardi soir, en parlant d'un référendum «dans trois ou quatre mois». Lapsus? Simple opinion personnelle? Hier après-midi, il préférait ne pas élaborer.

Quant à la question, le rapport de la commission de la Chaudière-Appalaches laisse toutes les portes ouvertes. M. Parizeau pourra très bien s'en réclamer pour choisir une question «claire», une question «plus rassembleuse» ou même une question dite «de la dernière chance». Comme il le dit si bien, tout est bon dans le poulet!

Votre Opinion

Patineur émérite

Elvis Stojko, quel génie du patinage artistique! Il évolue sur la glace comme un vrai pro, et il en est un. La souplesse et la rapidité de ses jambes lui permettent de patiner d'une manière divine et d'exécuter des gestes gracieux qui lui sont d'un grand atout pour plaire à ses «fans».

Il est un exemple frappant pour notre jeunesse actuelle, qui elle devrait être prête à s'imposer tous les exercices nécessaires pour être un champion du monde.

Vous nous apportez la joie de vivre Elvis Stojko. Vous transformez les déceptions de la vie en une suite continue de belles victoires. Vous remporterez sûrement la médaille d'Or aux Jeux olympiques de 1996. C'est tout ce que nous vous souhaitons.

Solange Gaulin
Beauport

Défi à Mario Dumont

Face à l'avenir du Québec, Mario Dumont est confortablement assis «entre deux chaises» et se fait du capital politique à même l'insécurité viscérale des Québécois avec son vague projet de négociation et

d'association avec le Canada comme étape nécessaire avant toute décision de souveraineté. Lui qui exige tant de garanties du Parti québécois devant le projet de souveraineté, quelles garanties offre-t-il face à son projet d'une confédération renouvelée?

J'espère à chaque jour que M. Parizeau ou M. Bouchard mettra publiquement au défi M. Dumont de se payer une petite tournée du reste du Canada pour aller vérifier leur réponse à son projet! Pourquoi le Canada anglais accepterait-il soudainement des propositions et revendications du Québec qu'il refuse systématiquement depuis 30 ans? Pourquoi la réponse serait-elle différente du rapatriement unilatéral de 1980, de Meech et de Charlottetown? M. Dumont alimente l'illusion que le Canada voudra bien redéfinir sa propre constitution pour accommoder le Québec, une province comme les autres.

Dans la récente et vaste consultation référendaire, des centaines de personnes et de groupes ont exigé des tas de garanties. Pour continuer ce même jeu infantile des garanties totales avant toute décision référendaire, que M. Dumont ramène

des garanties fermes et signées du reste du Canada face à son projet et alors pourra-t-on considérer comme sérieuse son option.

Le Québec est à la croisée des chemins, sur une voie de non-retour, quelle que soit sa décision. Le Québec est comme un grand adolescent de 30 ans qui vit encore chez «maman» et qui ne veut pas prendre le risque de ne dépendre que de lui-même. Pas tout à fait heureux avec «maman» qui contrôle un peu trop, mais pas assez malheureux et pas assez de couilles pour se décider de se prendre en main, il attend des garanties... Et les spécialistes de la peur et du statu quo sont nombreux à alimenter cette insécurité profonde. Pourtant, c'est en assumant des responsabilités et des risques calculés qu'on grandit.

Jean-Marie Guy
Sainte-Foy

Si peu de fierté!

(Lettre à M. Jean-Louis Roux)
C'est avec un dégoût profond que je vous ai entendu exprimer qu'advenant un vote du peuple québécois en faveur de la souveraineté du Québec, vous quitteriez

le Québec.

J'ai toujours respecté le grand comédien que vous êtes, j'étais d'accord avec vous lorsque vous vous inquiétiez de la façon dont la jeunesse québécoise s'exprime dans sa langue mais là à pres- que renier vos origines...

Vous partagez l'opinion, je crois, que la loi 101 est la pour, d'une certaine manière, sauvegarder notre langue; vous semblez oublier que sans un gouvernement souverainiste il n'y aurait pas eu la loi 101 et que la langue française ne serait pas respectée et parlée, fût-elle parfois écorchée, comme elle l'est aujourd'hui.

Que vous songiez à quitter le Québec, si les Québécois disent majoritairement OUI au référendum, révèle une position «dégueulasse» de votre part et je vous dirai que vous devriez avoir l'honnêteté de le quitter immédiatement et d'aller vous abriter sous l'aile «bienfaisante» de la capitale nationale.

Si peu de fierté de la part d'un intellectuel de votre calibre est méprisant et répugnant.

Guy D'Auteuil
Québec

Des mesures fédérale et provinciale remettent en question certains de leurs acquis

Les groupes de femmes sont sur un pied d'alerte

QUÉBEC—Les groupes de femmes du Québec sont sur le pied d'alerte. Coup sur coup, des décisions fédérale et provinciale viennent effectivement remettre en cause les acquis et les capacités d'action à moyen et long terme.

par **PIERRE-PAUL NOREAU**
LE SOLEIL

Le coup le plus dur vient d'Ottawa. La secrétaire d'État à la Condition féminine, la ministre libérale Sheila Finestone, a annoncé lundi, à la sauvegarde et sans préavis, la dissolution du Conseil consultatif sur le statut de la femme (CCCSF).

Plaidant la nécessité du guichet unique et celle d'éliminer les doublons et la confusion, Mme Finestone a annoncé lors de son intervention aux Communes sur le budget fédéral du 27 février, que le CCCSF et le programme de promotion de la femme du ministère du Développement des ressources humaines cesseraient leurs activités dès le 1^{er} avril.

Le Programme sera intégré à Condition féminine Canada et « nous espérons pouvoir absorber une partie du personnel du conseil consultatif », précisait-elle simplement en Chambre.

Très grave

Pour Françoise David de la Fédération des femmes du Québec, « ce qui se passe à Ottawa est très grave... Cette prétendue fusion masque des choses simples et brutales qui signifient un recul sérieux pour les femmes. » Mme David estime par exemple que l'indépendance du

Conseil dans ses critiques à l'égard du gouvernement ne peut certes être assumée par des fonctionnaires qui ont la responsabilité de faire la promotion des activités de leur ministère.

Pour Charlotte Thibault de l'Association des collaboratrices et partenaires en affaires, il est impérieux pour les femmes de conserver la capacité globale d'analyse offerte par le Conseil consultatif, que ne peuvent assurer des petits groupes dont les ressources et la capacité d'accès à la machine fédérale demeurent très limitées.

Contestation de la ministre

De même, elle conteste vivement l'évaluation de la ministre selon laquelle, le mouvement féministe « était à l'enfance » au moment de la création du CCCSF et que les progrès accomplis permettent maintenant de déplacer les priorités ailleurs.

« Au contraire, insiste d'ailleurs à cet égard la critique à la Condition féminine du Bloc québécois, Christiane Gagnon, ça prend des outils plus sophistiqués que jamais pour permettre aux femmes de continuer à progresser. » La pauvreté, l'équité, la violence ne sont certes pas des thèmes où il n'y a plus rien à gagner.

Pour la députée de Québec, ces visées centralisatrices du fédéral

qui ont entre autres pour effet de priver les femmes du tiers du budget de trois millions \$ du CCCSF, ne sont pas étrangères à la sensibilité des libéraux au discours réformiste qui a cours à Ottawa.

Laissées pour compte ?

Du côté du gouvernement québécois, les porte-parole des groupes de femmes réagissent avec beaucoup plus de circonspection au départ du Secrétariat à la Condition féminine du Conseil exécutif.

Dénoncée par l'ex-ministre Lise Payette comme un recul, la décision péquiste de rattacher le Secrétariat au ministère de la Sécurité du revenu, est bien loin de faire l'unanimité. Il semble que la sincérité de l'intérêt de la ministre Jeanne Blackburn pour le dossier des femmes et la démonstration de sa capacité de

faire bouger les choses ont jusqu'ici beaucoup empêché la critique.

« J'ai reçu plusieurs téléphones de femmes et de groupes de femmes qui se posent des questions et s'inquiètent, admet cependant Françoise David. Mais je dois rencontrer Mme Blackburn demain (aujourd'hui) et je vais lui demander des explications claires et publiques sur cette décision. »

Contrairement à ce qui circule dans les milieux féministes, il semble que la Condition féminine soit le seul secrétariat à devoir quitter le Conseil exécutif au 1^{er} avril. Par ailleurs, la création du Secrétariat à l'action communautaire annoncée dans le discours du Trône et son rattachement au Conseil exécutif pourrait signifier selon certaines, que la Condition féminine est ainsi reléguée au second plan.



Les groupes de femmes du Québec savaient que le Conseil consultatif sur le statut de la femme risquait d'écopper dans le budget fédéral puisque des critiques avaient été faites des dépenses de sa présidente Glenda Simms, à droite. Personne n'avait cependant prévu la dissolution annoncée lundi en catimini par la ministre Sheila Finestone.

La CEQ dénonce l'idéologie de Human Life International

QUÉBEC — La CEQ dénonce l'idéologie véhiculée par Human Life International qui tiendra en avril, à Montréal, un congrès mondial sur l'amour, la vie et la famille. La centrale syndicale demande à l'Archevêché de Montréal de se dissocier des valeurs et de l'action de cette organisation, et aux ministres Rochon, Blackburn et Landry d'intervenir.

par **BRIGITTE BRETON**
LE SOLEIL

La Centrale de l'enseignement du Québec estime que Human Life International est une organisation

d'extrême droite, imprégnée d'intolérance, de mépris, de haine et de violence à l'égard des femmes, des personnes homosexuelles, des communautés juives et musulmanes. L'organisation doit réunir 1500 personnes à son congrès de Montréal.

Réagir sans faute

Selon la présidente Lorraine Pagé, la CEQ et la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit ne peuvent laisser passer l'événement sans réagir.

Dans un document remis hier aux délégués de la CEQ réunis pour un conseil général à Québec, la centrale syndicale écrit que « sans aucun doute, cette organisation est de retour à Montréal pour stimuler le militantisme de ses quelques adhérents et adhérentes, pour créer des liens ou, le cas échéant, les renforcer avec les groupes anti-choix déjà existants et pour encourager l'expression d'éléments racistes, sexistes et antidémocratiques ».

La CEQ relève que la directrice générale de Human Life International a déjà affirmé que « HLI

est consterné par le taux de natalité canadien et au Québec, c'est pire encore. Le Québec veut préserver sa culture unique, mais il ne met pas assez d'enfants au monde pour remplacer la population. Il sera obligé d'importer des immigrants juste pour survivre ».

Message à Québec

La Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit et la CEQ profitent du congrès de HLI pour envoyer un message au gouvernement du Québec afin qu'il établisse une réelle politique de planification des naissances avec une diversité de services, dont celui de l'avortement, et ce, dans toutes les régions du Québec. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Mme Pagé croit également que les ministres Bernard Landry et Jeanne Blackburn doivent saisir l'Assemblée nationale d'une motion pour éviter qu'un mouvement conservateur remette aussi bien en question les droits démocratiques, le respect de la diversité que l'apport des immigrants et immigrantes.

En Bref



Candice BERGEN

Dodo remplace Candice

MONTREAL (PC) — L'actrice américaine Candice Bergen s'est fait rattrapper au nez par Sprint Canada, qui a préféré passer un coup de fil à des gros canons québécois pour mousser à la télé ses services d'appels interurbains. La société téléphonique a en effet annoncé hier qu'elle lui préférerait la comédienne Dominique Michel, l'animateur radiophonique Jacques Languiand et le champion de ski acrobatique Jean-Luc Brassard. Selon le président de Sprint Canada, David Parkes, les trois vedettes ont été choisies pour leur franc-parler et la société espère, grâce à eux, frapper un grand coup. Il a par ailleurs hésité à dire pourquoi Mme Bergen avait été remerciée de la campagne publicitaire québécoise. La vedette de la comédie « Murphy Brown » continuera toutefois d'œuvrer comme porte-parole de Sprint au Canada anglais. Il semble que son accent parisien n'ait pas eu l'heur de séduire le public québécois, de même que ses réactions face au « tiguïdou » et « mon minou » prononcées par d'autres protagonistes du message publicitaire. En outre, la campagne de Bell s'est sérieusement démarquée de la concurrence grâce au comédien Benoît Brière et son « Monsieur B ».

Ottawa gaspille 76 millions \$

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Défense se départira d'une flotte d'avions de chasse après les avoir pourtant revampés au coût de 76 millions \$. Au cours des trois dernières années, 44 chasseurs CF-5 ont été équipés d'appareils dernier cri en matière d'avionique. Le trésor public y a consacré 76 millions \$ jusqu'à maintenant et il aurait fallu déboursier encore 2,7 millions \$ pour parachever la chirurgie électronique. Près de 35 appareils ont été livrés depuis que le gouvernement a octroyé ce contrat en 1990 à la société Bristol Aerospace de Winnipeg. Le dernier avion devait normalement sortir de l'usine en mars 1996, mais le projet est maintenant sur la glace, avec la décision du ministère de garder au sol les CF-5, tout comme une partie

de la flotte des CF-18.

Ottawa espère vendre ses CF-5, achetés dans les années 1960, préférentiellement à un pays membre de l'OTAN.

L'armée justifie sa décision de dépenser des millions pour moderniser les CF-5 en soutenant qu'elle ignorait en 1990 que les compressions budgétaires seraient si sévères.

Libman protège son dossier judiciaire

MONTREAL (PC) — L'ex-député provincial et ancien chef du Parti Egalité, Robert Libman, qui était accusé d'avoir assailli et blessé sa femme, Malia Azeroual, a obtenu hier, moyennant un engagement judiciaire, que la Couronne retire la dénonciation criminelle. Les accusations portées contre le politicien de 34 ans,

de Côte-Saint-Luc, faisaient suite à des événements survenus le 27 mars 1994 alors que le couple était en instance de divorce. Au cours d'une dispute sur la garde de leur fils, Mme Azeroual avait été frappée d'un coup de pied aux jambes. Afin de « déjudiciariser » le litige entre des époux qui, à l'époque, se livraient une bataille pour la garde de l'enfant, le juge Yves Lagacé a accepté que la Couronne retire l'accusation de voies de fait avec blessures. En contrepartie, la cour a imposé à l'ancien député de D'Arcy-McGee (défait comme indépendant au scrutin québécois de septembre dernier) quelques conditions formelles pour un an: il devra « garder la paix » et se retenir de toute communication avec son ex-épouse. Cette procédure prévue au Code criminel ne laisse aucune trace de casier judiciaire.

Centres d'accueil enregistrés

Le ministère de la Santé mettra bientôt en place un système d'enregistrement des centres d'accueil privés qui se trouvent sur le territoire québécois, a indiqué hier le ministre Jean Rochon, afin de « connaître ce qui se passe exactement dans ces établissements ». Les fonctionnaires sont présentement en train de procéder à un inventaire complet de tous les centres d'accueil privés, a précisé M. Rochon, déplorant les quelques incidents survenus récemment dans de tels établissements.

Si t'es abonné au plan InterMax^{MC}, tu reçois des points bonis, chaque samedi de mars!

100 points pour les appels au Canada et aux États-Unis et 200 pour les appels outre-mer. Options points InterMax^{MC} ou des milles AIR MILES seulement.

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

LE SOLEIL

Concours

Comment appelle-t-on ?

Des prix d'une valeur approximative de 3 500 \$

Le Robert électronique ou Le Grand Robert en 5 volumes et 8 dictionnaires Petit Robert donnés par DICORBERT - Une bibliothèque offerte par l'Association nationale des éditeurs de livres - Cinq dictionnaires illustrés des Publications du Québec - Dix romans québécois des éditions Libre Expression - Dix disques compacts remis gracieusement par Interdisc.

Dictionnaires LE ROBERT **PUBLICATIONS DU QUÉBEC** **Libre Expression** **ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES**

C'est plus facile en regardant **Télé Service**, à 18 h 30, sur les ondes de Radio-Québec. L'équipe de TéléService vous donnera de précieux indices ! Le tirage au sort se fera le 4 avril et le nom des cinq gagnants sera divulgué au cours de l'émission **Télé Service**. Pour être admissible, vous devez nous faire parvenir votre bulletin de participation avant le jeudi 23 mars, et répondre correctement aux trois questions. Expédiez un bulletin de participation par enveloppe.

Nom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____
C.P. 5100, succ. C. Ville : _____ Age : _____
Montréal (Québec) H2L 4X6 Tél. : _____

Comment appelle-t-on ?
C.P. 5100, succ. C. Ville : _____ Code postal : _____
Montréal (Québec) H2L 4X6 Tél. : _____

Du 13 au 17 mars 1995, c'est la Semaine du français au travail.

Le français, c'est bien plus que des mots.

Une fin de semaine inoubliable!

CJMF 93,3 fm et **LE SOLEIL**

Radio Passion

félicitent les gagnants du concours **HÉLI-SKI V.I.P.**

Madame Francine Bédard de Sillery
Madame Hélène Paquin de Charlesbourg
Monsieur Michel Ménard de Charlesbourg

ont skié sur les 2 sommets les plus prestigieux de l'Est du Québec avec navette en hélicoptère Viking et séjourné au Manoir des Érables!

Une collaboration

HELICOPTÈRES VIKING LIMITÉE
871-2579

LE MOIS DES FAMILLES

Commencez à payer dans

Aucun comptant

Aucun paiement

Aucun intérêt

1 an

Le 12 mars 1996*
sur tout la marchandise

GAGNEZ

des bons d'achats
de 1000\$, 100\$ ou 50\$

Écoutez CHRC 800 **CHOI** 98.1 FM à 8 heures 10
tous les matins du lundi au vendredi

MOBILIER BERMEX

999\$

1 table - 4 chaises



MOBILIER DE SALON

Jaymar

TRAITEMENT
ANTI-
TACHES
DISPONIBLE
Scotchgard

Fauteuil: 539\$
Causeuse: 719\$
Sofa: 899\$

719\$

causeuse



MOBILIER DE CHAMBRE

qualité
ideal

ensemble de 6 morceaux

1649\$



* Sous réserve de l'approbation
du service de crédit, ne payez
que les taxes de vente. Certains
frais administratifs peuvent être
crédités au moment d'un
paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

A MEUBLEMENTS TANGUAY

** Règlements
en magasin

**OUVERT LE
DIMANCHE
DE 12h à 17h
sauf Pointe-au-Père**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:

5720, boul.
Etienne-Dalloire
(418) 833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul.
des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:

822, boul. Ste-Anne
(route 132)
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:

1990, boul. Talbot
(418) 698-4411